



La revue des marchés publics



N° 4513 - Mardi 20 octobre 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULEMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 21

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 38
- *Marchés de travaux* P. 42
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 44
- *Marchés de travaux* P. 48
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 54

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Demande de prix de la demande de prix N°2026- 26/MSECU/SG/ONASER/DMP du 07/09/2026 pour acquisition d'équipement spécifique d'audit de sécurité routière au profit de l'ONASER - Financement : budget ONASER 2026 ;
Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4504 du mercredi 07 octobre 2026 ;
Date de délibération : 16/10/2026 - Nombre de plis : 02 - Nombre de lots : 01

N° ordre	Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant corrigé		Observations/ Rang
		HTVA	TTC	HT	TTC	
01	AL BARKAT INNOVATION & INFORMATIQUE	19 930 000		19 930 000	23 517 400	Conforme 1 ^{er}
02	Groupement ST DIGITAL et SIEGE	Néant		Néant		Non conforme pour absence d'offre
Attributaire		AL BARKAT INNOVATION & INFORMATIQUE AL BARKAT INNOVATION & INFORMATIQUE adresse : s/c 10 BP 13487 Ouagadougou 01, Tel : +226 76 82 25 25 Pour vingt un millions sept cent cinquante cinq mille (21 755 000) FCFA HTVA après une augmentation des quantités aux items 3 et 7 passant respectivement de 3 à 4 et de 1 à 2. Soit une augmentation de 9,16%, avec un délais d'exécution de trente (30) jours.				

FICHE DE SYNTHESE (rectificative)

Demande de prix de la demande de prix N°2026- 24 /MSECU/SG/ONASER/DMP du 14/09/2026 pour acquisition supplémentaire de petits matériels au profit de l'ONASER - Financement : budget ONASER 2026 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4492 - du lundi 21 septembre 2026;
Date de délibération : 30/09/2026 - Nombre de plis : 05 - Nombre de lots : 01

N° ordre	Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant corrigé		Observations/ Rang
		HTVA	TTC	HT	TTC	
01	AGENCE FUTURE Sarl	14 860 000	17 534 800	14 885 000	17 564 300	Conforme Erreur de calcul à l'item 1 entrainant un écart de +25 000 FCFA 1 ^{er}
02	KANTA GLOBAL	14 703 000	17 349 540			Non conforme pour : - absence de garantie de soumission ; -manque de proposition pour les items 38 à 47 et à l'item 50 ; -entreprise classée dans les Moyennes entreprises alors que le marché est réservée aux petites entreprises
03	RAH MULTI-SERVICES Sarl	16 058 000	18 948 440			Non conforme pour : -Manque de proposition pour les items 38 à 47 et à l'item 50 ; -Entreprise classée dans les micro entreprises alors que le marché est réservée aux petites entreprises
04	FIDELISA SERVICES	16 582 500	19 567 350			Non conforme pour entreprise classée dans les micro entreprises alors que le marché est réservée aux petites entreprises
05	DSH GLOBAL	12 900 000	15 222 000			Non conforme pour entreprise classée dans les micro entreprises alors que le marché est réservée aux petites entreprises
Attributaire		AGENCE FUTURE Sarl, 12 BP 72 OUAGADOUGOU 12, Tel : +226 70 77 04 13/78 86 13 24 pour un montant de seize millions neuf cent quarante mille (16 940 000) FCFA HTA avec une augmentation des quantités de : +2 à l'item 27 ; +2 à l'item 28 ; +25 à l'item 31 ; +10 à l'item 37 et +6 à l'item 48. Soit une augmentation de 14%, avec un délais d'exécution de 30 jours.				

Demande de prix n°2026-021/MSECU/SG/ONASER/DMP du 04/09/2026 pour acquisition, aménagement, installation et équipement de cinq (05) containers - Financement : Budget ONASER, exercice 2026. - Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4492 du lundi 21 septembre 2026. - Références de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n° 2026-345/MSECU/SG/ONASER/DMP/ du 22/09/2026 - Nombre de plis reçus : 02 - Date d'ouverture des plis : 30/09/2026, Date de délibération : 06/10/2026							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	GROUPEMENT KATO TINO INTERNATIONAL ET ACNNN Tel : +226 63 63 10 73/69 31 66 58	54 972 500	—	54 972 500	—	Non Conforme - L'entreprise KATO TINO INTERNATIONAL est une micro entreprise alors que la DPX est réservée aux moyennes entreprises ; - Absence d'accord de groupement ou de lettre d'intention de constitution de groupement.	Non classé
2	GENERAL MOBILIER SARL 11 BP 759 CMS 11 Tel : +226 70 29 95 61	65 025 000	76 729 500	65 025 000	76 729 500	Conforme	1 ^{er}
Attributaire		GENERAL MOBILIER SARL pour un montant de soixante-six millions trois cent vingt-cinq mille (66 325 000) FCFA HTVA, soit soixante-dix-huit millions deux cent soixante-trois mille cinq cents (78 263 500) FCFA TTC, suite à une augmentation des quantités d'environ 2,00% aux items ci-après : - item VIII.1 : bureau agent métallique : passant de 10 à 15 ; - item VIII.4 : chaise visiteur : passant de 40 à 50. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.					

Demande de prix demande n° 2026-023/MSECU/SG/ONASER/DMP du 10/09/2026 pour régie médiatique du Tour du Faso - Financement : Budget ONASER, exercice 2026 - - Publication de l'avis : Revue des marchés publics 4503 du mardi 06 octobre 2026. - Références de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n° 2026-348/MSECU/SG/ONASER/DG/DMP du 07/10/2026 - Nombre de plis reçus : 02 - Nombre de plis arrivés hors délais : 00 - - Date d'ouverture des plis : 15/10/2026 - Date de délibération : 15/10/2026 - Bornes des offres anormalement basses ou élevées : borne inférieure : 21 220 335 FCFA TTC, borne supérieure : 28 709 865 FCFA TTC, limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 20 159 318 FCFA TTC.							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	CREALIA PLUS Tel : +226 67 08 91 25/71 99 36 11	21 050 000	-	21 050 000	-	Conforme	1 ^{er}
2	RAYIMSONDE LISA SERVICE (RLS) Tel : +226 07 93 78 34/70 07 70 62	21 175 000	-	21 175 000	-	Conforme	2 ^e
Attributaire		CREALIA PLUS, pour un montant de vingt un millions cinquante mille (21 050 000) FCFA HTVA, avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours.					

Demande de prix N°2026- 018MSECU/SG/ONASER/DMP du 25/08/2026 Financement : budget ONASER 2026 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4484 - du Vendredi 09 septembre 2026 ; Date de délibération : 30/09/2026 - Nombre de plis : 09 - Nombre de lots : 05						
N° ordre	Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant corrigé		Observations/ Rang
		HTVA	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Construction de clôture au site de Bobo-Dioulasso au profit de l'ONASER						
01	ORDEX	35 750 644	42 185 760	35 750 644	42 185 760	Conforme 2 ^e
02	BATIPLUS SERVICE SARL	33 596 466	39 643 830	33 596 466	39 643 830	Non conforme pour pièces administratives non présentées dans les délais
03	GLOBAL BUSINESS COMPANY SA	36 845 930	43 478 197	36 845 930	43 478 197	Conforme 3 ^e
04	ACCESS IMMO ET BTP	38 307 010	45 202 272	38 307 010	45 202 272	Conforme 4 ^e
05	E.C.B. A	33 951 540	40 062 817	33 951 540	40 062 817	Non conforme Marché réservé aux entreprises à direction féminine
06	GENERAL PRESTATION DU FASO SARL	34 940 495	41 229 784	34 940 495	41 229 784	Conforme 1 ^{er}
Attributaire		GENERAL PRESTATION DU FASO SARL 09 BP 84 Ouagadougou, Tel : +226 70 66 20 96 pour un montant de trente quatre millions neuf cent quarante mille quatre cent quatre vingt quinze (34 940 495) H TVA, soit quarante un million deux cent vingt neuf mille sept cent quatre vingt quatre (41 229 784) TTC avec un délai d'exécution de 60 jours				
Lot 2 : construction de clôture au site de NAGREONGO au profit de l'ONASER						
1	GROUPE ALLIANCE INTERNATIONAL	13 019 600	15 363 128	13 019 600	15 363 128	Offre anormalement basse
2	E.C.B. A	14 749 550	17 404 469	14 749 550	17 404 469	Conforme 1 ^{er}
Attributaire		E.C.B.A 01BP 02 SAABA 01, Tel : +226 70 22 86 79/ 78 07 48 83 pour un montant de quatorze millions sept cent quarante-neuf mille cinq cent cinquante-cinq millions cent (14 749 550 H TVA, soit dix sept millions quatre cent quatre mille quatre cent soixante neuf (17 404 469) TTC avec un délai d'exécution de 60 jours.				
Lot 3 : construction de clôture au site de ZABRE au profit de l'ONASER						
1	ELEVATION PRO ET WPF SARI	2 435 888	2 874 348	2 435 888	2 874 348	Conforme 1 ^{er}

Attributaire		ELEVATION PRO ET WPF SARL: 11BP 1564 Ouagadougou 11, Tel : +226 22 33 22 pour un montant de deux millions quatre cent trente-cinq mille huit cent quatre huit (2 435 888) H TVA, deux millions huit cent soixante quatorze mille trois cent quarante huit (2 874 348) TTC avec un délai d'exécution de 60 jours.				
Lot 4 : construction de clôture au site de OUESSA au profit de l'ONASER						
1	GENERAL PRESTATION DU FASO SARL	10 042 786	11 850 487	10 042 786	11 850 487	Conforme 1er
Attributaire		GENERAL PRESTATION DU FASO SARL : 09BP 84 Ouagadougou, Tel : +226 70 66 20 96 pour un montant de dix millions quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-six (10 042 786) H TVA, soit onze millions huit cent cinquante mille quatre cent quarante-sept (11 850 487) avec un délai d'exécution de 60 jours.				
Lot 5 : construction de clôture au site de DAKOLA au profit de l'ONASER						
1	GENIE CONSULT	10 641 192	12 556 607	10 641 192	12 556 607	Conforme 1er
Attributaire		GENIE CONSULT : S/C 05BP 5400 Ouagadougou 05, Tel : +226 78 27 27 56/ 72 24 29 29/ 66 24 29 29 pour un montant de dix millions six cent quarante un mille cent quatre-vingt-douze (10 641 192) H TVA, avec un délai d'exécution de 60 jours.				

Demande de prix n°2026-022/MSECU/SG/ONASER/DMP du 07/09/2026 pour acquisition et installation supplémentaire de cinq (05) feux tricolores solaires - Financement : Budget ONASER, exercice 2026.
- Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4492 du lundi 21 septembre 2026
- Références de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n° 2026-344/MSECU/SG/ONASER/DG/DMP/ du 22/09/2026
- Nombre de plis reçus : 05 - - Date d'ouverture des plis : 30/09/2026, Date de délibération : 08/10/2026.

Lot 1 : acquisition et installation supplémentaire de trois (03) feux tricolores solaires à Ouagadougou et Tenkodogo							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	RAH MULTI-SERIVES SARL 07 BP 5666 Ouaga 07 Tel : +226 68 99 91 19/ 60 12 62 25	35 610 000	-	10 000	-	Non Conforme - Curriculum Vitae du personnel non signés par les intéressés ; - Absence de références de marchés similaires exécutés par le personnel sur leur Curriculum Vitae ; - Autorisation du fabricant pour le contrôleur de feux non conforme au modèle type : absence des références de l'autorité contractante, du marché ainsi que de la procédure de passation du marché. En plus, l'autorisation du fabricant est signée par le soumissionnaire lui-même.	Non classé
2	GROUPE CZ Tel : +226 07 93 78 34/ 70 07 70 62	39 375 000	40 036 500	39 375 000	40 036 500	Conforme	2 ^e
3	GRACIERA SERVICES SARL 01 BP 5470 Ouagadougou 01 Tel : +226 70 76 92 40/ 76 63 68 94	37 245 000	37 874 100	37 245 000	37 874 100	Conforme	1 ^{er}
4	ACOM City 01 BP 2429 Ouaga 01 Tel : +226 70 29 83 61/ 78 88 05 02	35 734 500	36 188 910	35 734 500	36 188 910	Non Conforme - Autorisation du fabricant pour le contrôleur de feux non probant et non conforme au modèle type : absence des références de l'autorité contractante, du marché ainsi que de la procédure de passation du marché. En plus, l'autorisation du fabricant est signée par le soumissionnaire lui-même et le fabricant et date du 5 janvier 2019 ; - Service après-vente non signé par le soumissionnaire.	Non classé
Attributaire		GRACIERA SERVICES SARL, pour un montant de trente-sept millions deux cent quarante-cinq mille (37 245 000) FCFA HTVA, soit trente-sept millions huit cent soixante-quatorze mille cents (37 874 100) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Lot 2 : acquisition et installation supplémentaire de deux (02) feux tricolores solaires à Kaya et Dori.							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	GROUPE CZ Tel : +226 07 93 78 34/ 70 07 70 62	25 850 000	26 291 000	25 850 000	26 291 000	Conforme	2 ^e
2	GRACIERA SERVICES SARL 01 BP 5470 Ouagadougou 01 Tel : +226 70 76 92 40/ 76 63 68 94	24 440 000	24 789 200	24 440 000	24 789 200	Conforme Offre financière dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et retenue suite à la confirmation des prix et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30% du montant du marché à travers la correspondance n° 2026-034/GS/GR/SG du 06 octobre 2026.	1 ^{er}
3	ACOM City 01 BP 2429 Ouaga 01 Tel : +226 70 29 83 61/ 78 88 05 02	24 923 000	25 225 940	24 923 000	25 225 940	Non Conforme - Autorisation du fabricant pour le contrôleur de feux non probant et non conforme au modèle type : absence des références de l'autorité contractante, du marché ainsi que de la procédure de passation	Non classé

						du marché. En plus, l'autorisation du fabricant est signée par le soumissionnaire lui-même et le fabricant et date du 5 janvier 2019 ; - Service après-vente non signé par le soumissionnaire ; - Diplôme du chef de mission non probant : En effet, le soumissionnaire n'a pas pu présenter l'original du diplôme à l'expiration du délai qui lui a été accordé pour présenter l'original du diplôme et l'adresse électronique de l'université à travers la correspondance n° 226-32/MSECU/SG/ONASER/DG/DMP du 05/10/2026.	
4	ENTREPRISE KOANDA ET FRERES (EKF) 02 BP 5779 Ouagadougou 02 Tel : +226 70 68 36 61/76 80 14 84	22 500 400	26 550 472	22 500 400	24 048 472	Non Conforme - Modification de la lettre de soumission au point e) relative au délai de validité des offres : clauses 14 et 16 référencées au lieu des clauses 15 et 16 ; - Erreur de calcul de la TVA entraînant une diminution de la TVA de 2 502 000 FCFA.	Non classé
Attributaire		GRACIERA SERVICES SARL, pour un montant de vingt-quatre millions quatre cent quarante mille (24 440 000) FCFA HTVA, soit vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille deux cents (24 789 200) FCFA TTC, après confirmation des prix et acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 30% du montant du marché à travers la correspondance n° 2026-034/GS/GR/SG du 06 octobre 2026. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Demande de prix n°2026-116/MEF/SG/DMP du 25/09/2026 pour l'acquisition de photocopieurs, d'imprimantes, de scanners, d'onduleur et d'appareil de prise de vue et de montage au profit de la DGESS

Allotissement : lot unique

Référence et date de la publication de l'avis : **Quotidien N° 4433 du mercredi 30 septembre 2026**

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026, section 14

Date de dépouillement : 09/10/2026 ; Date de délibération : 09/10/2026 ; Nombre de plis reçus : quatre (04)

Soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés (en FCFA)	
	HTVA	TTC	HTVA	TTC
Acquisition de photocopieurs, d'imprimantes, de scanners, d'onduleur et d'appareil de prise de vue et de montage au profit de la DGESS				
SMALL WORLD CONNEXION	31 525 000	-	-	-
DOUM COMPUTER	32 955 000	-	-	-
PROTECH SARL	-	37 671 500	-	-
UST SARL	33 665 000	-	-	-

INFRUCTUEUX POUR INSUFFISANCE TECHNIQUE DU DOSSIER

Demande de propositions allégée N°2026-113/MEF/SG/DMP du 24/09/2026 pour le recrutement d'un bureau d'études pour le suivi contrôle des travaux de construction d'un bâtiment devant abriter la direction provinciale des impôts de Réo dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM).

Référence de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt : Revue des Marchés Publics N°4486 du vendredi 11 septembre 2026.

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Date de dépouillement : 05/10/2026 ; Nombre de plis reçus : Trois (03) ;

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût ; Score technique minimum : Soixante-quinze (75) points.

Consultants (cabinets)	Note technique	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Observations
Groupelement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT/ LE BATISSEUR DU BEAU	97	23.318.631	23.318.631	1 ^{er}	RAS
Groupelement TA-IC Sarl/CET-BTP & Services /CIE-IC	98	24.368.475	24.368.475	2 ^{ème}	RAS
Groupelement SEREIN / GRETECH	96	35.000.000	35.000.000	3 ^{ème}	RAS
ATTRIBUTAIRE	Groupelement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT/ LE BATISSEUR DU BEAU, pour un montant de vingt-trois millions trois cent dix-huit mille six cent trente un (23.318.631) FCFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) mois calendaire. Il sera par conséquent, invité pour la négociation.				

Demande de prix N°2026-0118/MEF/SG/DMP du 28/09/2026 pour l'entretien et la maintenance de véhicules au profit de la DGDT et du SEN-PND ; Références de la publication de l'avis : **Quotidien 4500 du jeudi 1^{er}/10/2026**

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Date de dépouillement : 12/10/2026 ; Date de délibération : 12/10/2026 ; Nombre de plis reçus : 02

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
Lot 1 : entretien et maintenance des véhicules de la DGDT					
Garage Kanazoé	870 000	1 465 000	-	-	Non Recevable : Lettre de soumission non conforme, le soumissionnaire a visé les clauses 14 et 16 des IC au lieu des clauses 15 et 16 des IC.
Garage Burama Auto	815 000	1 355 000	-	-	Non Recevable : Lettre de soumission non conforme, le soumissionnaire a visé les clauses 14 et 16 des IC au lieu des clauses 15 et 16 des IC
Lot 2 : entretien et maintenance de matériel roulant à quatre (04) roues au profit SEN-PND					
Garage Kanazoé	1 000 000	1 437 000	-	-	Non recevable : lettre de soumission non conforme, le soumissionnaire a visé les

					clauses 14 et 16 des IC au lieu des clauses 15 et 16 des IC.
Garage Burama Auto	1 025 000	1 482 000	-	-	Non recevable : lettre de soumission non conforme, le soumissionnaire a visé les clauses 14 et 16 des IC au lieu des clauses 15 et 16 des IC.
Attributaire	Infructueux pour absence d'offre conforme au lot 1 et lot 2				

FONDS DE SOUTIEN A L'EDUCATION ET A LA RECHERCHE « Bangr Baoobo »

Demande de prix n°2026-0006/MESRI/SG/FOSER/DG/PRCP du 11 SEPTEMBRE 2026 pour l'entretien, réparation et maintenance de matériels roulant à quatre roues (4) et deux (02) roues au profit du FOSEF « Bangr Baoobo »

Financement : Budget FOSEF ; Référence de la publication de l'avis : -RMP N° 4489 – mercredi 16/09/2026

Nombre de plis : trois (7) ; Date de dépouillement : 25/09/2026 ; Date de délibération : 25/09/2026.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	OBSERVATIONS	RANG
Lot 1 : l'entretien, réparation et maintenance de matériels roulant à quatre roues (4) roues au profit du FOSEF « Bangr Baoobo »					
1.	GGTT	min : 6 835 000 HTVA max : 13 381 400 HTVA	min : 6 835 000 HTVA max : 13 381 400 HTVA	RAS	5 ^e
2.	GARAGE MCS	min : 6 280 432 HTVA max : 19 236 360 HTVA	min : 6 271 000 HTVA max : 16 252 000 HTVA	Erreur de sommation	2 ^e
3.	GERA SARL	min : 4 731 446 TTC max : 19 231 876 TTC	min : 8 271 446 TTC max : 17 461 876 TTC	Erreur de sommation	1 ^{er}
4.	GPA	min : 6 606 112 TTC max : 16 022 512 TTC	min : 6 606 112 TTC max : 16 022 512 TTC	Non conforme	3 ^e
5.	ADVENTOR MOTORS	Min : 7 872 960 TTC Max : 15 174 800 TTC	Min : 7 872 960 TTC Max : 15 174 800 TTC	Non conforme	4 ^e
6.	GARAGE BURAMA	Min : 4 948 000 HTVA Max : 13 403 300 HTVA	-	Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 des IC au lieu de 15) Non conforme	NON CLASSE
7.	SMAC	Min : 6 999 996 TTC Max : 17 709 617 TTC	-	Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 des IC au lieu de 15) Non conforme	NON CLASSE
ATTRIBUTION		GERA SARL pour un montant minimum TTC de quatre millions sept cent trente un mille quatre cent quarante-six (4 731 446) francs CFA et un montant maximum de dix-sept millions quatre cent soixante un mille huit cent soixante-seize (17 461 876) francs CFA ; avec un délai d'exécution de (15) jours calendaires.			

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	OBSERVATIONS	RANG
Lot 2 : l'entretien, réparation et maintenance de matériels roulant à deux (02) roues au profit du FOSEF « Bangr Baoobo »					
1.	GLOBAL SAMY SARL	Min : 2 152 910 TTC Max : 3 485 130 TTC	Min : 2 140 644 TTC Max : 3 465 855 TTC	Erreur de sommation	1 ^{er}
2.	GPA PRESTIGE	Min : 1 878 600 HTVA Max : 2 966 075 HTVA	Min : 1 878 600 HTVA Max : 2 966 075 HTVA	Conforme	2 ^{eme}
3.	GARAGE BURAMA	Min : 1 490 000 TTC Max : 2 443 000 TTC	-	Lettre de soumission ne respectant pas le model de la demande de prix (clause 14 des IC au lieu de 15) Non conforme	NON CLASSE
ATTRIBUTION		Lot 2: GLOBAL SAMY SARL pour un montant minimum TTC de deux millions cent quarante mille six cent quarante-quatre (2 140 644) francs CFA et un montant maximum TTC de trois millions quatre cent quatre soixante-cinq mille huit cent cinquante-cinq francs CFA (3 465 855) ; avec un délai d'exécution de (15) jours pour chaque commande durant l'année budgétaire 2026.			

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

RECTIFICATIF PORTANT SUR LE NOM DE L'ATTRIBUTAIRE DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026- 028/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 15 SEPTEMBRE 2026 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE SCANNERS ET DE PHOTOCOPIEURS AU PROFIT DU CHU-YO PARU DANS LA REVUE N°4512 DU LUNDI 19/10/2026

PUBLICATION : Revue des Marchés Publics n°4497 du lundi 28 septembre 2026

CONVOCATION CAM N°2026-081/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 05/10/2026

Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026. Budget prévisionnel : 19 067 797 FCFA HTVA et 22 500 000 FCFA TTC

Borne anormalement basse : 18 102 493 F TTC ; Seuil de tolérance : 17 197 368 F TTC

Nombre de plis reçus : 04. Date d'ouverture des plis : 07 octobre 2026

N°	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	IT PROJET	16 915 000	16 915 000	19 959 700	19 959 700	Conforme	1 ^{er}
2	NUMERIC	16 000 000		18 880 000		Non conforme Pièces administratives non fournies	-
3	C.O.S SARL	15 680 000		18 502 400		Non conforme Pièces administratives non fournies	-
4	GRACIERA SERVICES SARL	14 890 000		17 570 200		Non conforme Pièces administratives non fournies	
ATTRIBUTAIRE		ATTRIBUTAIRE : IT PROJET pour un montant prévisionnel du marché de seize millions neuf cent quinze-mille (16 915 000) francs CFA HTVA soit dix-neuf millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents (19 959 700) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.					

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

Demande de prix n°2026-002/ANAC/DG/DAFC/CPM du 01/09/2026 pour la fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile ; **FINANCEMENT** : Budget de l'ANAC, Exercice 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue n°4481 du Vendredi 04 Septembre 2026

DATE D'OUVERTURE – D'ANALYSE ET DE DELIBERATION : 14/09/2026-17/09/2026

Lot 01 : Fourniture de pauses café et déjeuner dans la région du centre au profit de l'ANAC

SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu		Montant corrigé		Borne anormalement basse (Mx0,85)	Marge de Tolérance de 5% de 0.85	Borne anormalement élevée M x1,15	Classement	Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum					
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	3 041 500 TTC	10 103 863 TTC	3 041 500 TTC	10 103 863 TTC	10 596 661	10 066 828	14 336 659	2ème	Conforme
VITASER	2 787500 HTVA	9 260 075 HTVA	2 787500 HTVA	9 260 075 HTVA				3ème	Conforme
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	2 818 500 HTVA 3 100 350 TTC	9 363 057 HTVA 10 299 363 TTC	2 818 500 HTVA 3 100 350 TTC	9 363 057 HTVA 10 299 363 TTC				4ème	Conforme
IMRA PAONGO GROUPE	3 058 000 HTVA	10 158 676 HTVA	3 058 000 HTVA	10 158 676 HTVA				Non classé	Non Conforme Pieces administratives non fournies
JUCLEM SERVICES	3 575 000 TTC	11 876 150 TTC	3 575 000 TTC	11 876 150 TTC				Non classé	Non Conforme Autorisation d'exercer la restauration expirée Certificat de salubrité expiré
TINEPRO	3 036 000 TTC	10 085 592 TTC	3 036 000 TTC	10 085 592 TTC				1er	Conforme
SOURGOU SERVICES	2 850 000 HTVA	9 467 700 HTVA	2 850 000 HTVA	9 467 700 HTVA				5ème	Conforme
GOLDEN RESTAURANT	3 019 500 TTC	10 030 779 TTC	3 019 500 TTC	10 030 779 TTC				Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
ENTREPRISE IDA	3 011 800 TTC	10 005 200 TTC	3 011 800 TTC	10 005 200 TTC				Non classé	NON Conforme Pieces administratives non fournies Offre anormalement basse
CROSSROADS CAFE	3 135 000 TTC	10 414 470 TTC	3 135 000 TTC	10 414 470 TTC				5ème ex	Conforme
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	3 037 100 TTC	10 089 246 TTC	3 037 100 TTC	10 089 246 TTC				Non classé	NON Conforme Pieces administratives non fournies
BATH- SERVICES	2 749 000 HTVA 3 023 900 TTC	9 132 178 HTVA 10 045 396 TTC	2 749 000 HTVA 3 023 900 TTC	9 132 178 HTVA 10 045 396 TTC				Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRE	TINEPRO : pour un montant minimum de trois millions trente-six mille (3 036 000) francs CFA TTC et un maximum de dix millions quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-douze (10 085 592) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande								

Lot 02 : Fourniture de pause-café renforcé dans les régions du centre ouest, du centre sud, des Hauts Bassins, et du plateau central au profit de l'ANAC

SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu		Montant corrigé		Borne anormale ment basse (Mx0,85)	Marge de Tolérance de 5% de 0.85	Borne anormale ment élevée M x1,15	Classement	Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum					
HÔTEL NOUVELLE ALLIANCE	7 150 000 TTC	-	7 150 000 TTC	-	6 266 733	5 953 396	8 478 521	Non classé	NON Conforme Pieces administratives non fournies Garantie non fournie Montant minimum uniquement proposé
GOLDEN RESTAURANT	3 448 500 TTC	7 172 880 TTC	3 448 500 TTC	7 172 880 TTC				2ème	Conforme

ENTREPRISE IDA	2 838 000 TTC	5 903 040 TTC	2 838 000 TTC	5 903 040 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies
CROSSROADS CAFE	3 294 500 TTC	6 852 560 TTC	3 294 500 TTC	6 852 560 TTC				1er	Conforme
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	2 742 300 TTC	5 797 792 TTC	2 742 300 TTC	5 797 792 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies
ATTRIBUTAIRE	CROSSROAD CAFE : pour un montant minimum de trois millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent (3 294 500) francs CFA TTC et un maximum de six millions huit cent cinquante-deux mille cinq cent soixante (6 852 560) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande								
Lot 03 : Fourniture de pauses café et déjeuner pour la journée porte ouverte et les ateliers des différents Comités au profit de l'ANAC									
SOUSMISSIONNAIRE S	Montant lu		Montant corrigé		Borne anormale- ment basse (Mx0,85)	Marge de Tolérance de 5% de 0.85	Borne anormalement élevée M x1,15	Classement	Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum					
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	2 729 925 TTC	5 763 175 TTC	2 729 925 TTC	5 763 175 TTC	6 065 452	5 762 179	8 206 199	1er	Conforme
VITASER	2 477 250 HTVA	5 229 750 HTVA	2 477 250 HTVA	5 229 750 HTVA				Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	2 536 650 HTVA 2 790 315 TTC	5 355 150 HTVA 5 890 665 TTC	2 536 650 HTVA 2 790 315 TTC	5 355 150 HTVA 5 890 665 TTC				5éme	Conforme
IMRA PAONGO GROUPE	2 702 700 HTVA	5 705 700 HTVA	2 702 700 HTVA	5 705 700 HTVA				Non classé	Non Conforme Pièces administratives non fournies
JUCLEM SERVICES	3 217 500 TTC	6 792 500 TTC	3 217 500 TTC	6 792 500 TTC				Non classé	Non Conforme Autorisation d'exercer la restauration expirée Certificat de salubrité expiré
TINEPRO	2 756 160 TTC	5 818 560 TTC	2 756 160 TTC	5 818 560 TTC				3eme	Conforme
SOURGOU SERVICES	2 632 500 HTVA	5 557 500 HTVA	2 632 500 HTVA	5 557 500 HTVA				7éme	Conforme
GOLDEN RESTAURANT	2 755 665 TTC	5 817 515 TTC	2 755 665 TTC	5 817 515 TTC				2éme	Conforme
ENTREPRISE IDA	2 719 530 TTC	5 741 230 TTC	2 719 530 TTC	5 741 230 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies Offre anormalement basse
CROSSROADS CAFE	2 843 775 TTC	6 003 525 TTC	2 843 775 TTC	6 003 525 TTC				6éme	Conforme
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	2 742 300 TTC	5 789 300 TTC	2 742 300 TTC	5 789 300 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies
ATTRIBUTAIRE	ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD): pour un montant minimum de deux millions sept cent vingt-neuf mille neuf cent vingt-cinq (2 729 925) francs CFA TTC et un maximum de cinq millions sept cent soixante-trois mille cent soixante-quinze (5 763 175) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande								

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Demande de prix à commandes N°2026-012/MESRI/SG/DMP du 25/09/2026 pour l'entretien et la maintenance complémentaire de véhicules à quatre (04) roues et plus au profit du MESRI; Financement : budget de l'Etat, exercice 2026; Publication : revue des marchés publics n° 4498 du mardi 29 septembre 2026; Date de dépouillement : 08/10/2026. Date de délibération : 08/10/2026. Nombre de plis reçus : Douze (12)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement Montant(s) en F CFA	Prix de l'offre corrigé Montant(s) en F CFA	Observations	Classement
GARAGE WENDPOUIRE	Mini : 13 628 410 TTC Maxi : 37 065 570 TTC	Non évaluée	Non conforme Lettre de soumission non-conforme. (Clause 14 référencée au lieu de la clause 15 pour la validité des offres)	Non classée
GKABA SARL	Mini : 14 307 857 TTC Maxi : 39 377 662 TTC	Mini : 14 307 857 TTC Maxi : 39 377 662 TTC	Non conforme Fausse facturation aux items : 1.5 ; 3.6 ; 4.11; 6.5; 6.14; 8.6; 9.9	Non classée

			Offre déséquilibrée (Article 116 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEFdu 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)	
GATS (TIEMTORE SALIFOU)	Mini : 15 937 552 TTC Maxi 40 854 314 TTC	Mini : 15 937 552 TTC Maxi 40 854 314 TTC	Non conforme Fausse facturation aux items 4.9; 6.9 ; 7.3; item7.11 11.6; 25.5 Offre déséquilibrée (Article 116 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEFdu 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)	Non classée
GARAGE DE L'ESPOIR	Mini : 19 984 200 TTC Maxi : 41 000 000 TTC	Non évaluée	Non conforme Lettre de soumission non-conforme. (Clause 14 référencée au lieu de la clause 15 pour la validité des offres)	Non classée
GARAGE ZAMPALIGRE	Mini : 10 155 900 HTVA 11 983 962 TTC Maxi : 38 200 600 HTVA 45 076 708 TTC	Mini :10 155 900 HTVA Mini : 11 983 962 TTC Maxi :38 200 600 HTVA Maxi : 45 076 708 TTC	Non conforme Fausse facturation aux items : 1.5 6.5 ; 6.8 ;10.1 Offre déséquilibrée (Article 116 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEFdu 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)	Non classée
GARAGE DE L'UNION	Mini : 14 490 340 TTC Maxi : 42 500 000 TTC	Mini : 14 490 340 TTC Maxi : 42 500 000 TTC	Non conforme Fausse facturation aux items:10.4; 11.10 12.8; 14.1; 24.2 Offre déséquilibrée (Article 116 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEFdu 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)	Non classée
GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS	Mini : 14 093 920 TTC Maxi : 40 824 460 TTC	Mini : 14 093 920 TTC Maxi : 40 824 460 TTC	Non conforme Fausse facturation aux items 3.1 ; 6.8 ; 8.1;10.1; 11.1; 12.2; 12.3: 20.2; 25.5 Offre déséquilibrée (Article 116 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEFdu 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)	Non classée
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Mini : 17 611 776 TTC Maxi : 38 009 112 TTC	Mini : 17 611 776 TTC Maxi : 38 009 112 TTC	Non conforme Fausse facturation aux items 8.1 ; 10.4; 11.1; 29.1 et 23.6 Offre déséquilibrée (Article 116 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEFdu 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)	Non classée
BBM RPR	Mini : 16 350 952 HTVA 19 294 124 TTC Maxi : 33 255 552 HTVA 39 241 552 TTC	Mini : 16 350 952 HTVA Mini : 19 294 124 TTC Maxi : 33 175 552HTVA Maxi : 39 147 152 TTC	Conforme Mauvaise application du prix forfaitaire 10 000 F sur le bordereau des prix unitaires et 50 000 F sur le devis estimatif entraînant une variation de -0,24 % sur le montant maximum	1 ^{er}
GERA SARL	Mini : 11 998 712 TTC Maxi : 42 008 944 TTC	Mini : 11 998 712 TTC Maxi : 42 008 944 TTC	Non conforme Fausse facturation aux items 1.4; 5.2 ; 6.1 ; 6.8 et 7.3 Offre déséquilibrée (Article 116 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEFdu 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)	Non classée
GPA	Mini : 12 604 100 HTVA 14 872 838 TTC Maxi : 32 421 950 HTVA 38 257 901 TTC	Mini : 12 604 100 HTVA 14 872 838 TTC Maxi :32 421 950HTVA 38 257 901 TTC	Non conforme Fausse facturation aux items 1.4; 5.2; 6.1; 6.5; 6.8; 8.1; 9.9; et 7.3 Offre déséquilibrée (Article 116 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEFdu 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)	Non classée
GARAGE ZOUNGRANA	Mini : 17 677 108 TTC Maxi : 40 758 144 TTC	Non évaluée	Non conforme Le garage ne remplit pas les conditions des critères spécifiques additionnels des IC 22.3 (i) de la DPAO. -La preuve de l'existence de l'atelier ainsi que le matériel ayant servi à l'octroi de l'agrément sont localisés dans la ville de koudougou - L'annexe présenté à ouagadougou n'est pas agréé par l'autorité compétente -Le bail du garage est dans la ville de koudougou	Non classée

Attributaire provisoire :
entreprise BBM/RPR pour un montant minimum TTC de dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille cent vingt-quatre (19 294 124) Francs CFA et un montant maximum TTC de trente-neuf millions cent quarante-sept mille cent cinquante-deux (39 147 152) Francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande.

MINISTERE DES SERVITEURS DU PEUPLE

Demande de prix N°2026-005/MSP (SPMABG)/SG/DMP pour la location de salles dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PREGOLS du volet déconcentration administrative. Référence et date de publication : Quotidien N° N°4493 du mardi 22 septembre 2026
Convocation CAM pour l'ouverture : lettre N° 2026-0023/MSP/SG/DMP du 25 septembre 2026
Date de dépouillement : 30/09/2026. **Date de délibération :** 13/10/2026
Nombre de plis reçus : douze (12) ; **Nombre de lots :** douze (12)
Financement : IDA n°7309-BF du 29/05/2023, Exercice 2026

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant corrigé HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Lot 1 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Liptako (P =1 269 975 ; E =1 504 500 ; M = 1 410 690 ; 0.85M = 1 199 087 ; ST= 1 139 132)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 700 000 Max : 1 050 000	Min : 700 000 Max : 1 050 000			1 ^{er}	Conforme
02	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 867 300 Max : 1 300 950	Min : 867 300 Max : 1 300 950	2 ^e	Conforme
Lot 2 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Guiriko (P =4 198 868 ; E =4 571 775 ; M = 4 422 612 ; 0.85M = 3 759 220 ; ST= 3 571 259)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			2 ^e	Conforme
02	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			4 ^e	Conforme
03	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	3 ^e	Conforme
04	GROUPE FARANFASI'A	Min : 3 600 000 Max : 8 400 000	Min : 3 600 000 Max : 8 400 000			Non classé	Non conforme car la clause de la lettre de soumission relative à la période de validité des offres est non conforme.
05	MAEL ICC CONSULT	Min : 1 365 000 Max : 3 185 000	Min : 1 365 000 Max : 3 185 000			1 ^{er}	Conforme.
Lot 3 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Nando (P =4 107 037 ; E =4 571 775 ; M = 4 385 880 ; 0.85M = 3 727 998 ; ST= 3 541 598)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			3 ^e	Conforme
02	BALI SA-SERVICES	Min : 1 365 750 Max : 3 186 750	Min : 1 365 750 Max : 3 186 750			2 ^e	Conforme
03	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			5 ^e	Conforme.
04	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	4 ^e	Conforme
05	MAEL ICC CONSULT	Min : 1 357 500 Max : 3 167 500	Min : 1 357 500 Max : 3 167 500			1 ^{er}	Conforme
Lot 4 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Djôrô (P =4 345 724 ; E =4 571 775 ; M = 4 481 355 ; 0.85M = 3 809 151 ; ST= 3 618 694)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			1 ^{er}	Conforme
02	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			3 ^e	Conforme
03	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	2 ^e	Conforme.
Lot 5 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Nakambé (P =4 345 724 ; E =4 571 775 ; M = 4 481 355 ; 0.85M = 3 809 151 ; ST= 3 618 694)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			1 ^{er}	Conforme
02	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			3 ^e	Conforme
03	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	2 ^e	Conforme.
Lot 6 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Bankui (P =4 345 724 ; E =4 571 775 ; M = 4 481 355 ; 0.85M = 3 809 151 ; ST= 3 618 694)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			1 ^{er}	Conforme
02	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			3 ^e	Conforme
03	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	2 ^e	Conforme.
Lot 7 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Yaadga (P =4 345 724 ; E =4 571 775 ; M = 4 481 355 ; 0.85M = 3 809 151 ; ST= 3 618 694)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			1 ^{er}	Conforme
02	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			3 ^e	Conforme
03	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	2 ^e	Conforme.

Lot 8 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Goulmou (P =3 949 143 ; E =4 571 775 ; M = 4 322 722 ; 0.85M = 3 674 314 ; ST= 3 490 598)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 320 000 Max : 3 080 000	Min : 1 320 000 Max : 3 080 000			1 ^{er}	Conforme
02	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			4 ^e	Conforme
03	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	3 ^e	Conforme.
04	MAEL ICC CONSULT	Min : 1 395 000 Max : 3 255 000	Min : 1 395 000 Max : 3 255 000			2 ^e	Conforme
Lot 9 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Nazinon (P =4 206 612 ; E =4 571 775 ; M = 4 425 710 ; 0.85M = 3 761 853 ; ST= 3 573 761)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			2 ^e	Conforme
02	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			4 ^e	Conforme
03	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	3 ^e	Conforme.
04	RESTAURANT LE PARADIS DES JEUNES			Min : 1 623 975 Max : 3 789 275	Min : 1 623 975 Max : 3 789 275	1 ^{er}	Conforme
Lot 10 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région de Kouloué (P =4 260 818 ; E =4 571 775 ; M = 4 447 392 ; 0.85M = 3 780 283 ; ST= 3 591 269)							
01	MULTI SERVICE LE REGAL			Min : 1 716 900 Max : 4 006 100	Min : 1 716 900 Max : 4 006 100	1 ^{er}	Conforme
02	C T H-Y A O			Min : 1 950 000 Max : 4 550 000	Min : 2 301 000 Max : 5 369 000	Non classé	Non conforme : - offre financière hors enveloppe. - absence de spécification technique proposée
03	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			2 ^e	Conforme.
04	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			4 ^e	Conforme
05	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	3 ^e	Conforme
06	NOTRE DAME DES MERVEILLES	Min : 1 575 000 Max : 3 675 000	Min : 1 575 000 Max : 3 675 000			Non classé	Non conforme car la clause de la lettre de soumission relative à la période de validité des offres est non conforme
Lot 11 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région de Tannouyan (P =4 260 818 ; E =4 571 775 ; M = 4 447 392 ; 0.85M = 3 780 283 ; ST= 3 591 269)							
01	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000			2 ^e	Conforme
02	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			4 ^e	Conforme
03	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	3 ^e	Conforme.
04	GROUPE FARANFASI'A	Min : 3 600 000 Max : 8 400 000	Min : 3 600 000 Max : 8 400 000			Non classé	Non conforme car la clause de la lettre de soumission relative à la période de validité des offres est non conforme.
05	MAEL ICC CONSULT	Min : 1 455 000 Max : 3 395 000	Min : 1 455 000 Max : 3 395 000			1 ^{er}	Conforme
Lot 12 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Liptako (P =4 148 716 ; E =4 571 775 ; M = 4 402 551 ; 0.85M = 3 742 169 ; ST= 3 555 060)							
01	MULTI SERVICE LE REGAL			Min : 1 593 000 Max : 3 717 000	Min : 1 593 000 Max : 3 717 000	1 ^{er}	Conforme
02	PRIVILEGE HOTEL			Min : 1 770 000 Max : 4 130 000	Min : 1 770 000 Max : 4 130 000	Non classée	Non conforme car la clause de la lettre de soumission relative à la période de validité des offres est non conforme.
03	SOKFI SERVICES	Min : 1 500 000 Max : 3 500 000		Min : 1 500 000 Max : 3 500 000		3 ^e	Conforme
04	BALI SA-SERVICES	Min : 1 365 750 Max : 3 186 750		Min : 1 365 750 Max : 3 186 750		2 ^e	Conforme
05	TCHIRENAN PRESTATIONS SARL	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450	Min : 1 660 050 Max : 3 873 450			6 ^e	Conforme
06	RESTAURANT LA PAILLOTTE			Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	Min : 1 858 500 Max : 4 336 500	4 ^e	Conforme

07	CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE			Min : 1 876 183 Max : 4 377 759	Min : 1 876 182 Max : 4 377 758	5 ^e	Conforme.
Attributaires	Lot 1 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Liptako SOKFI SERVICES : pour un montant minimum HTVA de sept cent mille francs CFA (700 000 FCFA) et un montant maximum HTVA de un million cinquante mille CFA (1 050 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 2 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Guiriko. MAEL ICC CONSULT : pour un montant minimum HTVA de un million trois cent-soixante-cinq mille francs CFA (1 365 000 FCFA) et un montant maximum HTVA de trois millions cent-quatre-vingt-cinq mille francs CFA (3 185 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 3 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Nando MAEL ICC CONSULT : pour un montant minimum HTVA de un million trois cent-cinquante-sept mille cinq cents francs CFA (1 357 500 FCFA) et un montant maximum HTVA de trois millions cent-soixante-sept mille cinq cents francs CFA (3 167 500 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 4 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Djôrô SOKFI SERVICES : pour un montant minimum HTVA de un million cinq cents mille francs CFA (1 500 000 FCFA) et un montant maximum HTVA de trois millions cinq cent mille francs CFA (3 500 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 5 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Nakambé SOKFI SERVICES : pour un montant minimum HTVA de un million cinq cents mille francs CFA (1 500 000 FCFA) et un montant maximum HTVA de trois millions cinq cent mille francs CFA (3 500 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 6 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Bankui SOKFI SERVICES : pour un montant minimum HTVA de un million cinq cents mille francs CFA (1 500 000 FCFA) et un montant maximum HTVA de trois millions cinq cent mille francs CFA (3 500 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 7 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Yaadga SOKFI SERVICES : pour un montant minimum HTVA de un million cinq cents mille francs CFA (1 500 000 FCFA) et un montant maximum HTVA de trois millions cinq cent mille francs CFA (3 500 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 8 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Goulmou SOKFI SERVICES : pour un montant minimum HTVA de un million trois cent-vingt mille francs CFA (1 320 000 FCFA) et un montant maximum HTVA de trois millions quatre vingt mille francs CFA (3 080 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande après un rabais suivant la lettre n°2026-00060/MSP/SG/DMP du 08/10/2026. Lot 9 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Nazinon RESTAURANT LE PARADIS DES JEUNES : pour un montant minimum TTC de un million six cent-vingt-trois mille neuf cent-soixante-quinze francs CFA (1 623 975 FCFA) et un montant maximum TTC de trois millions sept cent-quatre-vingt-neuf mille deux cent-soixante-quinze francs CFA (3 789 275 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 10 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région du Koulsé MULTI SERVICES LE REGAL : pour un montant minimum TTC de un million sept cent-seize mille neuf cents francs CFA (1 716 900 FCFA) et un montant maximum TTC de quatre millions six mille cent francs CFA (4 006 100 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 11 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région de Tannounyan MAEL ICC CONSULT : pour un montant minimum HTVA de un million quatre cent-cinquante-cinq mille francs CFA (1 455 000 FCFA) et un montant maximum HTVA de trois millions trois cent-quatre vingt-quinze mille francs CFA (3 395 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. Lot 12 : Location de salles dans le cadre des activités du PREGOLS délocalisées dans la région de Oubri MULTI SERVICE LE REGAL, pour un montant minimum TTC de un million cinq cent-quatre vingt treize mille francs CFA (1 593 000 FCFA) et un montant maximum TTC de trois millions sept cent-dix-sept mille francs CFA (3 717 000 FCFA), avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande.						

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N°2026-062/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE PIECES DE RE-CHANGE DES CHARIOTS ELEVATEURS, DE CONSOMMABLES POUR GROUPE ELECTROGENE ET DE PNEUS ET BATTERIE POUR CHARIOTS ELEVATEUR AU PROFIT DE LA SONABHY A PENI. **Financement :** budget SONABHY, exercice 2026

Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics n°4484 du lundi 09 septembre 2026.

Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) :

Nombre de plis reçus : vingt-deux (22) ; **Nombre de lots :** trois (03) ; **Date de délibération :** 09 /10/2026

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		

Lot 1

-une offre est anormalement basse si elle est inférieure à : 40 572 265 francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à : 54 891 887 francs TTC - seuil de tolérance est à : 38 543 651 TTC						
ATOME SARL	42 228 000	49 829 040			Non classée	Offre écartée : -Model de garantie de soumission non conforme au dossier lot 1 -Le délai de validité de la garantie de soumission est insuffisant (un délai de validité de 60 jour proposé au lieu de 70 jours demandé par le dossier (lot1))
BRUDERSCHAFT SARL	38 750 500	45 725 590			3ème	Offre techniquement conforme
GARAGE ZAMPALIGRE	38 147 000	45 013 460			2ème	Offre techniquement conforme
MANSA LOGISTICS AND INDUSTRIAL EQUIPEMENT	Quarante-quatre millions huit cent quatre dix-neuf mille	Quarante-quatre millions huit cent quatre dix-neuf mille			Non classée	Offre écartée : discordance entre montant lettre et montant en chiffre sur la lettre de soumission pourtant le montant en lettre ne correspond pas à un nombre réellement considérable (quarante-quatre million huit cent quatre dix-neuf mille) -absence de marque des articles proposées
CABLERIE DU FASO	31 279 200	36 909 456			Non classée	Offre écartée : anormalement basse au regard du seuil de tolérance
AURELIS GROUP	33 775 000	39 854 500			1 ^{er}	Offre techniquement conforme
GERA SARL	41 171 700	48 582 606			4ème	Offre techniquement conforme
GLOBAL LOGISTICS SUPPLY (GLS)	42 284 345	49 895 527			5ème	Offre techniquement conforme
ATTRIBUTAIRE	Lot 1 : AURELIS GROUP 01 BP 5808 OUAGADOUGOU 01 /70 25 08 98/66 00 09 09 , pour un montant de trente-trois million sept cent soixante-quinze mille (33 775 000) francs CFA HTVA soit trente-neuf million huit cent cinquante-quatre mille cinq cents (39 854 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 02 : acquisition de consommables pour groupe électrogène au profit de la SONABHY à Péné. -une offre est anormalement basse si elle est inférieure à : 19 232 326 francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à : 26 020 206 francs TTC -seuil de tolérance est de : 18 270 710 francs TTC						
NFRWATA SERVICES	16 130 600	19 034 108			4ème	Offre techniquement conforme
BRUDERSCHAFT SARL	16 545 000	19 523 100			7ème	Offre techniquement conforme
MANSA LOGISTICS AND INDUSTRIAL EQUIPEMENT	15 960 000	18 832 800			2ème	Offre techniquement conforme
CABLERIE DU FASO	15 810 000	18 655 800			1 ^{er}	Offre techniquement conforme
A&D SUPERFICIE	16 492 800	19 461 504			6ème	Offre techniquement conforme
GERA SARL	15 975 000	18 850 500			3ème	Offre techniquement conforme
BMS Services	16 188 000	19 101 840			5ème	Offre techniquement conforme
ATTRIBUTAIRE	Lot 2 : CABLERIE DU FASO 01 BP 5288 OUAGA 01/70 19 28 65/78 54 14 32 , pour un montant de quinze million huit cent dix mille (15 810 000) francs CFA HTVA soit dix-huit million six cent cinquante-cinq mille huit cents (18 655 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 3 : acquisition de pneus et batterie pour chariots élévateur au profit de la SONABHY à Péné. -une offre est anormalement basse si elle est inférieure à : 33 629 765 francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à : 45 499 094 francs TTC -seuil de tolérance est de : 31 948 277 francs TTC						
ATOME SARL	29 240 000	34 503 200			Non classée	Offre écartée : -Model de garantie de soumission non conforme au dossier lot 3 -Le délai de validité de la garantie de soumission est insuffisant (un délai de validité de 60 jour proposé au lieu de 70 jours demandé par le dossier lot 3)
CARE PNEUMATIQUE ET ACCESSOIRES (CPA)	31 350 000	36 993 000			Non classée	Offre écartée : - Model de garantie de soumission non conforme au dossier lot 3 -Le délai de validité de la garantie de soumission est insuffisant (un délai de validité de 60 jour proposé au lieu de 70 jours demandé par le dossier lot 3) -Model de lettre de soumission non conforme au dossier (absence du point « L » et pour avoir visé dans sa lettre de soumission les clauses 14 des instructions aux candidats au lieu de la clause 15 des instructions aux candidats prévue au lot3)
BRUDERSCHAFT SARL	28 010 000	33 051 800			10ème	Offre techniquement conforme
CAPNEX	27 980 000	33 016 400	-		9ème	Offre techniquement conforme
ACHEL SARL	27 342 000	32 263 560			3ème	Offre techniquement conforme
AZATECH	27 113 718	31 994 187			1 ^{er}	Offre techniquement conforme
GARAGE ZAMPALIGRE	28 430 000	33 547 400			15ème	Offre techniquement conforme

MANSA LOGISTICS AND INDUSTRIAL EQUIPEMENT	Trente-sept millions sept un	Trente-sept millions sept un			Non classée	Offre écartée : Discordance entre montant lettre et montant en chiffre sur la lettre de soumission pourtant le montant lettre ne correspond pas à un nombre réellement considérable (trente-sept million sept un) -marque des articles non précisées
CABLERIE DU FASO	27 650 000	32 627 000			6 ^{ème}	Offre techniquement conforme
AURELIS GROUP	25 267 797	29 816 000			Non classée	Offre écartée : anormalement basse au regard du seuil de tolérance
FASO ENERGIES EQUIPEMENTS & SERVICES SARL	25 400 000	29 972 000			Non classé	Offre écartée : anormalement basse au regard du seuil de tolérance
BURKINA PNEUMATIQUE TRADING SARL	28 100 000	33 158 000			12 ^{ème}	Offre techniquement conforme
A&D SUPERFICIE	29 494 500	34 803 510			17 ^{ème}	Offre techniquement conforme
GERA SARL	28 028 500	33 073 630			11 ^{ème}	Offre techniquement conforme
GROUP OSAM	27 770 550	32 769 249			7 ^{ème}	Offre techniquement conforme
PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	28 305 000	33 399 900			13 ^{ème}	Offre techniquement conforme
ABM EXPERTISES AFRICA	27 493 350	32 442 153			4 ^{ème}	Offre techniquement conforme
INOVA TRADING	27 979 460	33 015 763			8 ^{ème}	Offre techniquement conforme
URANUS TECHNOLOGY	27 642 990	32 618 728			5 ^{ème}	Offre techniquement conforme
SADEC	28 375 000	33 482 500			14 ^{ème}	Offre techniquement conforme
CBTP SARL	28 913 000	34 117 340			16 ^{ème}	Offre techniquement conforme
TEERI BELMA TRADING	27 271 000	32 179 780			2 ^{ème}	Offre techniquement conforme
ATTRIBUTAIRE	Lot 3 : AZATECH OUGADOUGOU S/C 01 BP 2790 OUAGA 01/77 67 54 54 /70 96 22 86, pour un montant de vingt-sept millions cent treize mille sept cent dix-huit (27 113 718) francs CFA HTVA soit trente un million neuf cent quatre-vingt-quatorze mille cent quatre-vingt-sept (31 994 187) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, de quatre-vingt-dix (90) jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-063/MICA /SONABHY POUR L'ACQUISITION DE FUSIBLES POUR CELLULE HT/BT ET DE GARNITURE POUR LES POMPES VOLUMETRIQUES AU PROFIT DE LA SONABHY						
Financement : budget SONABHY, exercice 2026 ; Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4484 du mercredi 09 septembre 2026						
Nombre de plis recus : neuf (09) ; Nombre de lot : deux (02) ; DATE DE DELIBERATION :07/10/2026						
Lot 1 : Acquisition de fusibles pour cellule HT/BT au profit de la SONABHY à Pénit						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Borne inférieure : 5 487 212 et Borne supérieure : 7 423 876 Seuil de tolérance : 5 212 852						
CAPNEX	4 680 000	-	4 680 000	5 522 400	4 ^{ème}	Offre acceptée
AZATECH	4 485 000	-	4 485 000	5 292 300	2 ^{ème}	Offre acceptée
KOSGEO BURKINA SARL	4 080 000	-	-	-	Non classé	Offre non acceptée Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux micro-entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition (il n'a pas fait la preuve de ce statut)
TECHNOVIA ENERGY	4 410 000	-	-	-	Non classé	Offre non acceptée Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux micro-entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition (il n'a pas fait la preuve de ce statut)
WENBENEDO NICOLE BUSINESS CENTER	4 365 000	-	4 365 000	5 150 700	Non classé	Offre anormalement basse
SAWADI TECHNICITE	4 500 000	-	4 500 000	5 310 000	3 ^{ème}	Offre acceptée
K PRISE SERVICES	4 482 000	-	4 482 000	5 288 760	1 ^{er}	Offre acceptée
GLS GROUP	5 550 000	-	5 550 000	6 549 000	5 ^{ème}	Offre acceptée
DSH GLOBALE	4 416 000	-	-	-	Non classé	Offre non acceptée -Le délai de la validité de l'offre de sa garantie de soumission est de soixante (60) jours a

						lieu de soixante-dix (70) jours conformément au IC.15.
Attributaire	K PRISE SERVICES, Tel : 64 98 90 57/ 57 62 03 73 : pour un montant de quatre millions quatre cent quatre-vingt-deux mille (4 482 000) francs CFA HT soit cinq millions deux cent quatre-vingt-huit mille sept cent soixante (5 288 760) francs CFA TTC avec un délai de livraison de cent quatre-vingts (180) jours.					
Lot 2 : Acquisition de garniture pour les pommes volumétriques au profit de la SONABHY à Bingo						
Borne inférieure : 16 067 876 et Borne supérieure : 21 738 892 Seuil de tolérance : -						
GLS GROUP	15 897 000	-	15 897 000	18 758 460	1 ^{er}	Offre acceptée
DSH GLOBALE	12 610 000	-	-	-	Non classé	Offre non acceptée -Le délai de la validité de l'offre de sa garantie de soumission est de soixante (60) jours au lieu de soixante-dix (70) jours conformément au IC.15 - Discordance entre les spécifications techniques données et le prospectus à l'item 8,9,10 qui ne sont pas identiques : la bride des filtres proposées sont de formes circulaires alors que ceux demandé pour nos installations sont incurvé, avec un bras permettant un retrait pour le nettoyage fréquent.
Attributaire	GLS GROUP, Tel :70 20 01 22 : pour un montant de quinze millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille (15 897 000) francs CFA HT soit dix-huit millions sept cent cinquante-huit mille quatre cent soixante (18 758 460) francs CFA TTC avec un délai de livraison de cent quatre-vingts (180) jours.					

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

MANIFESTATION D'INTERÊT RELATIVE AU SUIVI-CONTROLE DES TRAVAUX DE CONTRUCTION, DE REFECTION ET D'AMENAGEMENT DE DIVERS OUVRAGES AU PROFIT DE L'OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION (ONI). (07 lots)

REFERENCE DE PUBLICATION DE PUBLICATION DE L'AVIS : N°4487 du lundi 14 septembre 2026 du Quotidien des Marchés Publics.

FINANCEMENT : BUDGET ONI, EXERCICE 2026

Convocation N°2026-255/ONI/DG/SG/PRCP du 06 octobre 2026

Nombre de plis reçus : vingt-six (26)

Date d'ouverture : 28 septembre 2026

Date de délibération : 08 octobre 2026

LOT 1 : suivi-contrôle des travaux de construction du bâtiment de l'antenne régionale de FADA

N° D'ordre	Groupements	Consultants	Chef de file	Nombre de références pertinentes	Rang	Observations
1	INTERNATIONAL ENGINEERING COMPANY BTP		NA	05	21 ^{ème}	Non retenu
2	UIC		NA	11	16 ^{ex}	Non retenu
3	Groupement CEMP SARL/CIETRA SARL/GI CONSEIL SARL		CEMP SARL	28	9 ^{ème}	Non retenu
4	Groupement GER BTP/KIS/AVET		GER BTP	33	6 ^{ème}	Non retenu
5	PI INGENIERIE		NA	10	18 ^{ème}	Non retenu
6	EXCELL INGENIERIE		NA	15	15 ^{ème}	Non retenu
7	Groupement BECOTEX SARL/INTEGRALE INGENIEURS CONSEILS		BECOTEX	19	12 ^{ex}	Non retenu
8	BECOTECH		NA	11	16 ^{ème}	Non retenu
9	Groupement HAYEM PRESTATION ET SERVICE/INTER PLAN		HAYEM PRESTATION ET SERVICE	77	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement TA ic/CET-BTP& SERVICE/CIE-IC		TA-ic	114	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
11	BETA-IC		NA	17	14 ^{ème}	Non retenu
12	Groupement GRETECH/SERI Sarl		GRETECH	32	7 ^{ème}	Non retenu
13	FAZEL SARL		NA	03	22 ^{ème}	Non retenu
14	NEKRE EXPERTIS SARL		NA	38	5 ^{ème}	Non retenu
15	CAFI-B SARL		NA	42	4 ^{ème}	Non retenu
16	CEITP		NA	23	10 ^{ème}	Non retenu
17	MASSIVE DYNAMIC		NA	29	8 ^{ème}	Non retenu
18	Groupement BIC Sarl/MEMO Sarl		BIC SARL	19	12 ^{ème}	Non retenu
19	Groupement INGEC/AKRIK CONSULT		INGEC	44	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
20	BURED		NA	07	20 ^{ème}	Non retenu
21	CARDOT		NA	21	11 ^{ème}	Non retenu pour
22	Groupement CETA-TPI/BTAE -GC		CETA-TPI	08	19 ^{ème}	Non retenu

LOT 2 : suivi-contrôle des travaux de construction du bâtiment de l'antenne régionale de Kaya

1	INTERNATIONAL ENGINEERING COMPANY BTP		NA	05	20 ^{ème}	Non retenu
2	UIC		NA	11	15 ^{ème}	Non retenu
3	Groupement CEMP SARL/CIETRA SARL/GI CONSEIL SARL		CEMP SARL	28	9 ^{ème}	Non retenu
4	Groupement GER BTP/KIS/AVET		GER BTP	33	6 ^{ème}	Non retenu
5	PI INGENIERIE		NA	10	17 ^{ème}	Non retenu

6	EXCELL INGENIERIE	NA	15	14 ^{ème}	Non retenu
7	Groupement BECOTEX SARL/INTEGRALE INGENIEURS CONSEILS	BECOTEX	19	12 ^{ème}	Non retenu
08	BECOTECH	NA	11	15 ^{ex}	Non retenu
09	Groupement HAYEM PRESTATION ET SERVICE/INTER PLAN	HAYEM PRESTATION ET SERVICE	77	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement TA IC/CET-BTP& SERVICE/CIE-IC	TA-ic	114	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
11	BETA-IC	NA	17	13 ^{ème}	Non retenu
12	Groupement GRETECH/SERI Sarl	GRETECH	32	7 ^{ème}	Non retenu
13	FAZEL SARL	NA	03	21 ^{ème}	Non retenu
14	NEKRE EXPERTIS SARL	NA	38	5 ^{ème}	Non retenu
15	CAFI-B SARL	NA	42	4 ^{ème}	Non retenu
16	CEITP	NA	23	10 ^{ème}	Non retenu
17	MASSIVE DYNAMIC	NA	29	8 ^{ème}	Non retenu
18	Groupement INGEC/AKRIK CONSULT	INGEC	44	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
19	BUREDD	NA	07	19 ^{ème}	Non retenu
20	CARDOT	NA	21	11 ^{ème}	Non retenu
21	Groupement CETA-TPI/BTAE -GC	CETA-TPI	08	18 ^{ème}	Non retenu
LOT 3 : suivi-contrôle des travaux de construction/d'aménagement de toilettes au profit de l'ONI					
1	INTERNATIONAL ENGINEERING COMPANY BTP	NA	05	19 ^{ème}	Non retenu
2	UIC	NA	11	15 ^{ème}	Non retenu
3	Groupement CEMP SARL/CIETRA SARL/GI CONSEIL SARL	CEMP SARL	28	9 ^{ème}	Non retenu
4	Groupement GER BTP/KIS/AVET	GER BTP	33	6 ^{ème}	Non retenu
5	PI INGENIERIE	NA	10	17 ^{ème}	Non retenu
6	EXCELL INGENIERIE	NA	15	14 ^{ème}	Non retenu
7	Groupement BECOTEX SARL/INTEGRALE INGENIEURS CONSEILS	BECOTEX	19	12 ^{ème}	Non retenu
8	BECOTECH	NA	11	15 ^{ex}	Non retenu
9	Groupement HAYEM PRESTATION ET SERVICE/INTER PLAN	HAYEM PRESTATION ET SERVICE	77	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement TA IC/CET-BTP& SERVICE/CIE-IC	TA-ic	114	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
11	BETA-IC	NA	17	13 ^{ème}	Non retenu
12	Groupement GRETECH/SERI Sarl	GRETECH	32	7 ^{ème}	Non retenu
13	NEKRE EXPERTIS SARL	NA	38	5 ^{ème}	Non retenu
14	CAFI-B SARL	NA	42	4 ^{ème}	Non retenu
15	CEITP	NA	23	10 ^{ème}	Non retenu
16	MASSIVE DYNAMIC	NA	29	8 ^{ème}	Non retenu
17	Groupement INGEC/AKRIK CONSULT	INGEC	44	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
18	CARDOT	NA	21	11 ^{ème}	Non retenu
19	Groupement CETA-TPI/BTAE -GC	CETA-TPI	08	18 ^{ème}	Non retenu
LOT 4 : suivi-contrôle des travaux de construction de guérite et réfection du bâtiment du siège au profit de l'ONI					
1	INTERNATIONAL ENGINEERING COMPANY BTP	NA	05	18 ^{ème}	Non retenu
2	Groupement CEMP SARL/CIETRA SARL/GI CONSEIL SARL	CEMP SARL	28	8 ^{ème}	Non retenu
3	Groupement GER BTP/KIS/AVET	GER BTP	33	5 ^{ème}	Non retenu
4	PI INGENIERIE	NA	10	15 ^{ème}	Non retenu
5	EXCELL INGENIERIE	NA	15	13 ^{ème}	Non retenu
6	Groupement BECOTEX SARL/INTEGRALE INGENIEURS CONSEILS	BECOTEX	19	11 ^{ème}	Non retenu
7	BECOTECH	NA	11	14 ^{ème}	Non retenu
8	Groupement TA IC/CET-BTP& SERVICE/CIE-IC	TA-ic	114	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
9	BETA-IC	NA	17	12 ^{ème}	Non retenu
10	Groupement GRETECH/SERI Sarl	GRETECH	32	6 ^{ème}	Non retenu
11	NEKRE EXPERTIS SARL	NA	38	4 ^{ème}	Non retenu
12	CAFI-B SARL	NA	42	3 ^{ème}	Non retenu
13	CEITP	NA	23	9 ^{ème}	Non retenu
14	MASSIVE DYNAMIC	NA	29	7 ^{ème}	Non retenu
15	Groupement INGEC/AKRIK CONSULT	INGEC	44	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
16	BUREDD	NA	07	17 ^{ème}	Non retenu
17	CARDOT	NA	21	10 ^{ème}	Non retenu
18	Groupement CETA-TPI/BTAE -GC	CETA-TPI	08	16 ^{ème}	Non retenu
LOT 5 : suivi-contrôle des travaux d'aménagement de bâtiment de l'ONI siège et des antennes régionales de l'ONI					
1	INTERNATIONAL ENGINEERING COMPANY BTP	NA	05	20 ^{ème}	Non retenu
2	UIC	NA	11	16 ^{ème}	Non retenu

3	Groupement CEMP SARL/CIETRA SARL/GI CONSEIL SARL	CEMP SARL	28	10 ^{ème}	Non retenu
4	Groupement GER BTP/KIS/AVET	GER BTP	33	7 ^{ème}	Non retenu
5	PI INGENIERIE	NA	10	18 ^{ème}	Non retenu
6	EXCELL INGENIERIE	NA	15	15 ^{ème}	Non retenu
7	Groupement BAT INGENIERIE EXPERTISE/ATELIER 3 ARTICTECTES	BAT INGENIERIE EXPERTISE	40	5 ^{ème}	Non retenu
8	Groupement BECOTEX SARL/INTEGRALE INGENIEURS CONSEILS	BECOTEX	19	13 ^{ème}	Non retenu
9	BECOTECH	NA	11	16 ^{ex}	Non retenu
10	INTER PLAN	NA	104	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
11	Groupement TA IC/CET-BTP& SERVICE/CIE-IC	TA-ic	114	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
12	BETA-IC	NA	17	14 ^{ème}	Non retenu
13	Groupement GRETECH/SERI Sarl	GRETECH	32	8 ^{ème}	Non retenu
14	NEKRE EXPERTIS SARL	NA	38	6 ^{ème}	Non retenu
15	CAFI-B SARL	NA	42	4 ^{ème}	Non retenu
16	Groupement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT	BETIM	84	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
17	CEITP	NA	23	11 ^{ème}	Non retenu
18	MASSIVE DYNAMIC	NA	29	9 ^{ème}	Non retenu
19	CARDOT	NA	21	12 ^{ème}	Non retenu
20	Groupement CETA-TPI/BTAE -GC	CETA-TPI	08	19 ^{ème}	Non retenu
LOT 6 : suivi-contrôle des travaux de construction de hangars au profit de l'ONI					
1	INTERNATIONAL ENGINEERING COMPANY BTP	NA	05	23 ^{ème}	Non retenu
2	UIC	NA	11	17 ^{ème}	Non retenu
3	Groupement CEMP SARL/CIETRA SARL/GI CONSEIL SARL	CEMP SARL	28	10 ^{ème}	Non retenu
4	GER BTP/KIS/AVET	GER BTP	33	7 ^{ème}	Non retenu
5	PI INGENIERIE	NA	10	19 ^{ème}	Non retenu
6	EXCELL INGENIERIE	NA	15	16 ^{ème}	Non retenu
7	Groupement BAT INGENIERIE EXPERTISE/ATELIER 3 ARTICTECTES	BAT INGENIERIE EXPERTISE	40	5 ^{ème}	Non retenu
8	Groupement BECOTEX SARL/INTEGRALE INGENIEURS CONSEILS	BECOTEX	19	13 ^{ème}	Non retenu
9	BECOTECH	NA	11	17 ^{ex}	Non retenu
10	INTER PLAN	NA	104	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
11	Groupement TA IC/CET-BTP& SERVICE/CIE-IC	TA-ic	114	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
12	Groupement INTELO CONSULTING/ARCHI-MAS ECO ART& BTP	INTELO CONSULTING	10	19 ^{ex}	Non retenu
13	BETA-IC	NA	17	15 ^{ème}	Non retenu
14	Groupement GRETECH/SERI Sarl	GRETECH	32	8 ^{ème}	Non retenu
15	FAZEL SARL	NA	03	24 ^{ème}	Non retenu
16	NEKRE EXPERTIS SARL	NA	38	6 ^{ème}	Non retenu
17	CAFI-B SARL	NA	42	4 ^{ème}	Non retenu
18	Groupement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT	BETIM	84	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
19	CEITP	NA	23	11 ^{ème}	Non retenu
20	MASSIVE DYNAMIC	NA	29	9 ^{ème}	Non retenu
21	Groupement BIC Sarl/MEMO Sarl	BIC SARL	19	13 ^{ex}	Non retenu
22	BURED	NA	07	22 ^{ème}	Non retenu
23	CARDOT	NA	21	12 ^{ème}	Non retenu
24	Groupement CETA-TPI/BTAE -GC	CETA-TPI	08	21 ^{ème}	Non retenu
LOT 7 : suivi-contrôle des travaux de construction des murs de clôture des postes de police et de sentinelles au profit des antennes régionales de l'ONI					
1	INTERNATIONAL ENGINEERING COMPANY BTP	NA	05	23 ^{ème}	Non retenu
2	UIC	NA	11	17 ^{ème}	Non retenu
3	Groupement CEMP SARL/CIETRA SARL/GI CONSEIL SARL	CEMP SARL	28	10 ^{ème}	Non retenu
4	Groupement GER BTP/KIS/AVET	GER BTP	33	7 ^{ème}	Non retenu
5	PI INGENIERIE	NA	10	19 ^{ème}	Non retenu
6	EXCELL INGENIERIE	NA	15	16 ^{ème}	Non retenu
7	Groupement BAT INGENIERIE EXPERTISE/ATELIER 3 ARTICTECTES	BAT INGENIERIE EXPERTISE	40	5 ^{ème}	Non retenu
8	Groupement BECOTEX SARL/INTEGRALE INGENIEURS CONSEILS	BECOTEX	19	13 ^{ème}	Non retenu
9	BECOTECH	NA	11	17 ^{ex}	Non retenu
10	INTER PLAN	NA	104	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
11	Groupement TA IC/CET-BTP& SERVICE/CIE-IC	TA-ic	114	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
12	Groupement INTELO CONSULTING/ARCHI-MAS ECO ART& BTP	INTELO CONSULTING	10	19 ^{ex}	Non retenu

13	BETA-IC	NA	17	15 ^{ème}	Non retenu
14	Groupement GRETECH/SERI Sarl	GRETECH	32	8 ^{ème}	Non retenu
15	NEKRE EXPERTIS SARL	NA	38	6 ^{ème}	Non retenu
16	CAFI-B SARL	NA	42	4 ^{ème}	Non retenu
17	Groupement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT	BETIM	84	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
18	CEITP	NA	23	11 ^{ème}	Non retenu
19	MASSIVE DYNAMIC	NA	29	9 ^{ème}	Non retenu
20	Groupement BIC Sarl/MEMO Sarl	BIC SARL	19	13 ^{ex}	Non retenu
21	BURED	NA	07	22 ^{ème}	Non retenu
22	CARDOT	NA	21	12 ^{ème}	Non retenu
23	Groupement CETA-TPI/BTAE -GC	CETA-TPI	08	21 ^{ème}	Non retenu

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA (AGETIB)

Demande de Propositions DDP N°006/2026/Agetib/DG/DM du 02 mars 2026 relative au suivi-contrôle des travaux d'aménagements et de bitumage d'environ 10 km de voiries urbaines reliant les RN1, RN7 et RN8 (rocade) dans la ville de Bobo-Dioulasso dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)

Agence Partenaire : Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) - Financement : Banque Mondiale - Crédit IDA n°7413-BF du 20 octobre 2023 - Publication : Lettres d'invitation : N°2026/010 à 017/Agetib/DG/DM-IS du 02 mars 2026

- Date d'ouverture des plis : 13/04/2026 ; Nombre de Consultants invités : 08

- Nombre de plis reçus : 08 - Note technique minimum de qualification : 80 points - Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût

- Date de délibération : 14/10/2026 - Date de l'Avis de Non Objection de la Banque Mondiale sur le rapport d'évaluation: 15/10/2026

N° de pli	Soumissionnaire	CRITÈRES D'ÉVALUATION				Totaux /100 points	Rang	Observations
		Qualification des bureaux /groupement de bureaux						
		Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission 10 points	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence 26 points	Qualifications du personnel clé et compétences pour la mission 62 points	Participation d'experts nationaux en tant que personnel clé proposée 02 point			
		Notes d'évaluation						
1	Technologie Economie Développement (TED Ingénieurs Conseils) / ACIT Géotechnique	10	16,45	55,25	1,96	83,66	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
2	GOPA TECH / Cabinet Afrique Engineering et d'Expertise (CA2E)	05	16,40	54	2	77,40	4 ^{ème}	Non qualifié (note < 80)
3	Agence d'Etudes d'Ingénierie et de Maîtrise d'Oeuvre (AGEIM Ingénieurs Conseils) / AFRIC Consult	10	22,68	62	1,14	95,82	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
4	TECHNI Consult / Mission d'Etudes et de Maîtrise d'Ouvrage (MEMO Sarl)	10	15,40	42,50	2	69,90	6 ^{ème}	Non qualifié (note < 80)
5	Conseil Ingénierie et Développement (CID) / Bureau d'Étude de Contrôle et d'Assistance (BECA- CONSULT)	10	16,40	36,5	1,6	64,50	7 ^{ème}	Non qualifié (note < 80)
6	SCET TUNISIE / CINTECH	10	20,38	15	1,8	47,18	8 ^{ème}	Non qualifié (note <80).
7	Associated Consulting Engineers (ACE Ingénieurs Conseils)	10	15,60	49,25	2	76,85	5 ^{ème}	Non qualifié (note < 80)
8	GERMS Consulting / OZED Ingénieurs Sarl	05	20,25	56	2	83,25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure

**AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE
DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN**

Demande de Cotations N°2026-002 /ACOMOD-B/DG/DPM du 15/09/2026 pour l'acquisition d'équipements de salles de classes à Bobo-Dioulasso (mobiliers scolaires, fournitures de bureau, équipements informatiques et électroniques, petits matériels, gadgets et accessoires...).

▪ Financement : Banque mondiale (IDA) N°7413-BF

▪ Quotidien des marchés publics : N° 4494 du mercredi 23 septembre 2026

▪ REFERENCE DE LA CONVOCAZIONE DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR L'OUVERTURE DES PLIS :
Lettre : N°2026-0888/ACOMOD-B/DG/DPM du 29 septembre 2026

▪ REFERENCE DE LA CONVOCAZIONE DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR LA DELIBERATION : Lettre :
N°2026-0928/ACOMOD-B/DG/DPM du 14 Octobre 2026

Lot 1 : Fourniture de bureau et mobilier scolaire

Soumissionnaire	Montants lus FCFA TTC		Montants corrigés FCFA		Classement	Appréciation
	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC		
DATIX TECHNOLOGIE	23 648 305	27 905 000	23 648 305	27 905 000	5 ^{ème}	Conforme
EZOF SA	31 030 500	36 615 990	31 030 500	36 615 990	6 ^{ème}	Conforme
DUI-GNIEN TRAVAUX ET PRESTATION (DTP)	20 710 000	24 437 800	-	-	Non classé	Non conforme Garantie de soumission non conforme au modèle requis dans le dossier de Demande de Cotation
Ets Roland W. KABORE (E.RO. KA)	22 995 000	27 134 100	22 995 000	27 134 100	4 ^{ème}	Conforme
SHADOW AFRIC SERVICE (SAS)	18 756 000	22 132 080	18 756 000	22 132 080	2 ^{ème}	Conforme
ZIRE SERVICES (ZS)	24 351 695	28 735 000	-	-	Non classé	Non conforme Garantie de soumission non conforme au modèle requis dans le dossier de Demande de Cotation
K.M.L SARL	20 966 000	24 739 880	20 966 000	24 739 880	3 ^{ème}	Conforme
Entreprise DemeniBadeya Technologie (E.D.B.T)	12 499 400	14 749 292	-	-	Non classé	Non conforme Garantie de soumission non conforme au modèle requis dans le dossier de Demande de Cotation; Attestation de Situation Fiscale non valide
Services Généraux et Mobiliers (SGM)	18 682 550	22 045 409	18 682 550	22 045 409	1 ^{er}	Conforme

Attributaire **Services Généraux et Mobiliers (SGM)** : pour un montant de dix-huit millions six cent quatre-vingt-deux mille cinq cent cinquante (18 682 550) francs CFA HT-HD soit vingt-deux millions quarante-cinq mille quatre cent neuf (22 045 409) francs CFA TTC avec un délai de quarante-cinq (45) jours

Lot 2 : Equipements électroniques et informatiques

Soumissionnaire	Montants lus FCFA TTC		Montants corrigés FCFA		Classement	Appréciation
	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC		
IBTECH	9 860 000	11 634 800	9 860 000	11 634 800	1 ^{er}	Conforme
Ets Roland W. KABORE (E.RO. KA)	11 595 000	13 682 100	-	-	Non classé	Non conforme - Les prescriptions des items VI.1.16, VII.1.6, VII.1.24 et VII.1.30 du vidéo projecteur ne sont pas précisés - Le prospectus du matériel informatique non fourni

Attributaire **IBTECH** : pour un montant de neuf millions huit cent soixante mille (9 860 000) francs CFA HT-HD avec un délai de quarante-cinq (45) jours

Lot 3 : Lot de petits matériels, accessoires, gadgets

Soumissionnaire	Montants lus FCFA TTC		Montants corrigés FCFA		Classement	Appréciation
	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC		
Ets Roland W. KABORE (E.RO. KA)	30 030 750	35 436 285	30 030 750	35 436 285	1 ^{er}	Conforme
SHADOW AFRIC SERVICE (SAS)	38 843 200	45 834 976	38 843 200	45 834 976	3 ^{ème}	Conforme
BABYLONE TECHNOLOGIE ET SERVICE (BABYTECHS)	31 186 350	36 799 893	31 186 350	36 799 893	2 ^{ème}	Conforme

Attributaire **Ets Roland W. KABORE (E.RO. KA)** : pour un montant de trente millions trente mille sept cent cinquante (30 030 750) francs CFA HT-HD avec un délai de quarante-cinq (45) jours



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE BANKUY

CONSEIL REGIONAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE (AAOO) : N°2026-02/RBMH/CR/SG/PRCP DU 07 SEPTEMBRE 2026 POUR :

- LOT1 : CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE OUARKOYE ;
- LOT2 : ELECTRIFICATION SOLAIRE AU PROFIT DES DETACHEMENTS DE BOMBOROKUY ET DJIBASSO (ACQUISITION ET INSTALLATION DE TRENTE (30) LAMPADAIRES PROJECTEURS SOLAIRES) ;
- LOT3 : CONSTRUCTION D'UN (01) APATAM POUR LA NOUVELLE SALLE DE REUNION ;
- LOT4 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A DEUX (02) POSTES ET UN (01) BLOC A TROIS (03) POSTES A L'ECOLE DE BOMBOROKUY
- Revue des marchés publics N°4494 du Mercredi 23 septembre 2026
- Convocation de la CAM : N°2026-00050/RBMH/CR/SG/CAM, N°2026-00051/RBMH/CR/SG/CAM, N°2026-00052/RBMH/CR/SG/CAM et N°2026-00053/RBMH/CR/SG/CAM du 09 octobre 2026
- Date d'ouverture des plis : 07 octobre 2026 ; Date de Délibération : 14 octobre 2026 ;
- Nombre de plis reçus : Six (06) plis pour le lot1, quatre (04) plis pour le lot2, deux (02) plis pour le lot3 et sept (07) plis pour le lot4.
- Financement : FONDS MINIER, Gestion 2026

LOT 1 : CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE OUARKOYE

M = 69 466 451,28

0,85M = 59 046 483,59

Seuil de tolérance (0,95M) = 56 094 159,41

Soumissionnaire	Montant FCFA LU		Montant FCFA MC		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
AMBAGARA	60 024 978				Conforme
NEAB Sarl	47 100 000				Non Conforme Offre anormalement basse
Service Métal et Concept (SMC)	47 171 580				Non conforme - Absence de l'attestation de mise à disposition du camion benne immatriculé A. 5792 G5 03 appartenant ARAFAT SERVICE SARL -devis non exhaustif (absence du devis de la guerite et du portique)
DOFINITA BTP	49 097 170				Conforme
OPTRAS SARL	47 583 815				Non conforme Devis non exhaustif (absence du devis de la guerite et du portique)
WEND-POUIRE SEVICE	47 737 980	56 330 816			Non conforme Devis non exhaustif (absence du devis de la guerite et du portique)

Attributaires : DOFINITA BTP pour un montant HTVA de quarante-neuf millions quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-dix (49 097 170) Francs CFA, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

LOT2 : ELECTRIFICATION SOLAIRE AU PROFIT DES DETACHEMENTS DE BOMBOROKUY ET DJIBASSO (ACQUISITION ET INSTALLATION DE TRENTE (30) LAMPADAIRES PROJECTEURS SOLAIRES)

M = 54 048 960

0,85M = 45 941 616

Seuil de tolérance (0,95M) = 43 644 535,2

Soumissionnaire	Montant FCFA LU		Montant FCFA MC		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
FIRME POLYTECHNIQUE LORSROM	38 790 000				Conforme

OPTRAS SARL	38 700 000				Conforme
GLOBAL COMMERCE ET TRAVAUX PUBLICS	40 500 000				Non conforme Absence de la quittance d'achat du dossier
WEND-POUIRE SEVICE	37 800 000	44 604 000			Conforme
Attributaires : WEND-POUIRE SEVICE pour un montant TTC de quarante-quatre millions six cent quatre mille (44 604 000) Francs CFA, avec un délai d'exécution de soixante jours (60) jours.					
LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN (01) APATAM POUR LA NOUVELLE SALLE DE REUNION					
M = 13 371 461,2 0,85M = 11 365 742,02 Seuil de tolérance (0,95M) = 10 797 454,92					
Soumissionnaire	Montant FCFA LU		Montant FCFA MC		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ENTREPRISE LANKOA SERVICE (ELS)	10 214 960	12 053 653			Conforme
SERVICE METAL ET CONCEPT (SMC)	9 205 796				Non conforme Absence de l'attestation de mise à disposition du véhicule de liaison immatriculé A. 9973 H1 03 appartenant à ARAFAT SERVICE SARL
Attributaires : ENTREPRISE LANKOA SERVICE (ELS) pour un montant TTC de douze millions cinquante-trois mille six cent cinquante-trois (12 053 653) francs CFA, avec un délai d'exécution de soixante jours (60) jours.					
LOT 4 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A DEUX (02) POSTES ET UN (01) BLOC A TROIS (03) POSTES A L'ECOLE DE BOMBOROKUY					
M = 15 881 237,04 0,85M = 13 499 051,48 Seuil de tolérance (0,95M) = 12 824 098,91					
Soumissionnaire	Montant FCFA LU		Montant FCFA MC		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ENTREPRISE BELI SERVICE		12 906 726			Conforme pour l'essentiel (CV du peintre et du ferrailleur non fourni)
ENTREPRISE DE PRODUCTION DE L'ENERGIE SOLAIRE	10 144 120		11 483 160		Non conforme Offre anormalement basse Devis de la latrine à 2 postes : erreur de sommation ; total général = 5 327 840 au lieu de 3 988 800 entraînant une augmentation de 1 339 040 soit une variation de 13,20%
BACOS SERVICE INTERNATIONAL	11 808 804				Conforme
ENTREPRISE LANKOA SERVICE (ELS)	12 308 660	14 524 219			Conforme
AFRICA MULTI SERVICES		13 504 369		16 680 930	Non conforme Latrine à 3 postes : discordance entre le prix unitaire en lettre et celui en chiffre à l'item 3.6 dans le BPU : lire 100 000 au lieu de 5 000 dans le BPU ; erreur de quantité au niveau de l'item 4.3, lire 7,56 au lieu 19,15. entraînant une augmentation de 3 176 561 soit une variation de 23,52%
DOFINITA BTP	11 490 923				Non conforme Agrément technique fourni non conforme
POLYGONE GROUP SARL		12 500 000			Non conforme Offre anormalement basse
Attributaires : ENTREPRISE BELI SERVICE , pour un montant TTC de douze millions neuf cent six mille sept cent vingt-six (12 906 726) francs CFA, avec un délai d'exécution de soixante jours (60) jours					

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

CONSEIL REGIONAL

DEMANDE DE PRIX N°2026-06/RBMH/CR/SG/PRCP du 25 août 2026, POUR ACHAT DE VINGT (20) MOTOPOMPES, DE KIT D'IRRIGATION GOUTE A GOUTE AVEC INSTALLATION

- Revue des marchés publics N°4501 du vendredi 02 octobre 2026

- Convocation de la CAM N°2026-00046/RBMH/CR/SG/CAM à 2026-00049/RBMH/CR/SG/CAM du 07 octobre 2026

Date d'ouverture des plis : 12 octobre 2026 ;

Nombre de plis reçus : trois (03) plis

Financement : FACDI, Gestion 2026

M= 17 323 566

0,85M=14 725 031

Seuil de tolérance de 5%=13 988 780

Soumissionnaires	Montant FCFA LU		Montant FCFA MC		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
FASOFISH	12 100 000		5 256 850		Non conforme Motopompe 80 m³/h : réservoir d'essence 10 à 20 litres demandé et 03 litres proposé donc non conforme à la fourchette Discordance entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires et le montant en chiffre au niveau du prix unitaire de l'item 3 :

					lire 685 au lieu de 685 000. Incidence - 6 843 150 FCFA soit -57,03%
CYRUS SERVICES	13 000 000	15 340 000			Non conforme Absence des caractéristiques techniques et des prospectus de la motopompe 60 m³
ANEDEN GROUP SARL	13 578 000				Conforme pour l'essentiel Absence de diamètre de refoulement de la motopompe 80m³

Attributaires : ANEDEN GROUP SARL pour un montant HTVA de treize millions cinq cent soixante-dix-huit mille (13 578 000) F CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

DEMANDE DE PRIX N°2026-07/RBMH/CR/SG/PRCP DU 07 SEPTEMBRE 2026, POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DES PORTES ET PORTAILS DU CONSEIL REGIONAL ET DE LA SALLE POLYVALENTE REHABILITATION DE L'AUBERGE, LA SALLE DE REUNION TIBIRI OUETIEN, DES TOILETTES EXTERNES AVEC RACCORDEMENT DE LA PLOMBERIE -Revue des marchés publics N°4499 du mercredi 30 septembre 2026 - Convocation de la CAM N°2026-00042/RBMH/CR/SG/CAM à 2026-00045/RBMH/CR/SG/CAM du 02 octobre 2026 Date d'ouverture des plis : 09 octobre 2026 ; Nombre de plis reçus : quatre (04) plis Financement : BUDGET REGION/FONDS MINIER, Gestion 2026					
M= 41 381 672 0,85M=35 174 421,6 Seuil de tolérance de 5%=33 415 700,57					
Soumissionnaires	Montant FCFA LU		Montant FCFA MC		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ENTRPRISE LANKOA SERVICE (E.L.S)	29 430 610	34 728 120			Non conforme Il manque le cadre du devis de la réhabilitation d'un bâtiment scolaire car en lieu et place il a utilisé le cadre du devis estimatif des travaux de réhabilitation du bâtiment administratif.
OPTRAS SARL	29 881 275				Conforme
GENERALS TRAVAUX & LIVRAISONS (GTL) SARL	34 507 925				Conforme
TLM MULTI SERVICES	27 973 125	33 008 288			Non conforme Offre anormalement basse

Attributaires : OPTRAS SARL pour un montant HTVA de vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-un mille deux cent soixante-quinze (29 881 275) F CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

REGION DE BANKUI						
COMMUNE DE BANA						
FICHE SYNTHETIQUE Objet : travaux d'aménagement de la route Bana-Wona Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 13 octobre 2026 Nombre de plis reçus : 01 pli - Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4504 du mercredi 07 octobre 2026 Financement : Budget communal gestion 2026 Référence de la lettre d'invitation : N°2026- 010 /RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP à N°2026-007/RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 08 octobre 2026 - DATE DE LA DELIBERATION : 13 octobre 2026 LOT UNIQUE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BANA-WONA						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
KO ET FILS SARL	236 478 400	-	279 044 512	-	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : Entreprise KO ET FILS SARL pour un montant en TTC de deux cent soixante dix neuf - millions quarante quatre mille cinq cent douze (279 044 512) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et cent vingt (120) jours comme délai de validité des offres.

DEMANDE DE PRIX N°2026-02/RBNK/ PBL/ CPUR/ PRCP DU 14/08/2026 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS DANS TROIS (03) ECOLES DE LA COMMUNE DE POURA.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/GESTION 2026 Publication de l'avis : Quotidien N° 4490 du jeudi 17 septembre 2026 -Convocation de la CCAM n° 2026-01/RBNK/PBL/CPUR/ M -PRM du 23 septembre 2026 Nombre de plis reçus : neuf (09) - DATE DE DELIBERATION : le 28 septembre 2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT unique TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS DANS TROIS (03) ECOLES DE LA COMMUNE DE POURA Borne inférieure =15 262 431 F CFA Seuil de tolérance = 14 499 309 F CFA						
FASO EMERGENCE	12 200 000 francs CFA HTVA	14 396 000 francs CFA TTC	12 200 000 francs CFA HTVA	14 396 000 francs CFA TTC	Offre anormalement basse sous le seuil de tolérance Non conforme	Non classée
C.W KPJP	12 600 000 francs CFA HTVA	14 868 000 francs CFA TTC	12 600 000 francs CFA HTVA	14 868 000 francs CFA TTC	Conforme Dans la tolérance de 5%	6 ^{ème}
STPH	12 711 000 francs CFA HTVA	14 998 980 francs CFA TTC	12 711 000 francs CFA HTVA	14 998 980 francs CFA TTC	Conforme dans la tolérance de 5%	7 ^{ème}
MTP SARL	12 525 000 francs CFA HTVA	14 779 500 francs CFA TTC	12 525 000 francs CFA HTVA	14 779 500 francs CFA TTC	Conforme Dans la tolérance de 5%	4 ^{ème}
E B G B	13 718 000 francs CFA HTVA	16 187 240 francs CFA TTC	13 718 000 francs CFA HTVA	16 187 240 francs CFA TTC	Conforme	8 ^{ème}

ECLAT BAT	12 575 000 francs CFA HTVA	14 838 500 TTC	12 575 000 francs CFA HTVA	14 838 500 TTC	Conforme Dans la tolérance de 5%	5 ^{ème}
SUCCESSION BUSINESS	12 450 000 francs CFA HTVA	14 691 000 francs CFA TTC	12 450 000 francs CFA HTVA	14 691 000 francs CFA TTC	Dans la tolérance de 5% conforme	3 ^{ème}
ACOD	12 360 000 francs CFA HTVA	14 584 800 francs CFA TTC	12 360 000 francs CFA HTVA	14 584 800 francs CFA TTC	Conforme Dans la tolérance de 5% lettre de confirmation du 29/09/2026	1 ^{er}
PHTI	12 425 000 francs CFA HTVA	14 661 500 francs CFA TTC	12 425 000 francs CFA HTVA	14 661 500 francs CFA TTC	Dans la tolérance de 5% conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRES	LOT unique : Afrique Construction Durable (ACOD) pour un montant de quatorze millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille huit cent (14 584 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et pour un délai de 70 jours comme validité de l'offre.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-03/RBNK/ PBL/ CPUR/ PRCP DU 17/08/2026 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE DES BÂTIMENTS DE LA MAIRIE DE POURA (LOT1) ET TRAVAUX D'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE ANTENNE DE LA RADIO COMMUNALE (LOT2) - FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/GESTION 2026 Publication de l'avis : Quotidien N° 4490 du jeudi 17 septembre 2026 -Convocation de la CCAM n° 2026-01/RBNK/PBL/CPUR/ M -PRM du 23 septembre 2026 Nombre de plis reçus : LOT1 deux (02) ; LOT2 : un (01) - DATE DE DELIBERATION : le 28 septembre 2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT 1 : travaux d'électrification solaire des bâtiments de la mairie de Poura Borne inférieure = 15 860 667 F CFA TTC Seuil de tolérance = 15 067 634 F CFA TTC						
EXCEL SERVICE INTERNATIONAL	15 110 000 francs CFA TTC	17 829 800 francs CFA TTC	15 110 000 francs CFA HTVA	17 829 800 francs CFA TTC	Conforme	2ème
SOUTONG NOOMA MULTI SERVICE	13 345 000 francs CFA HTVA	15 747 100 francs CFA TTC	13 345 000 francs CFA HTVA	15 747 100 francs CFA TTC	Conforme Confirmation de prix lettre Sans numéro du 29/09/2026	1er
LOT2 travaux d'implantation d'une nouvelle antenne de la radio communale Borne inférieure = 5 863 810 F CFA TTC Seuil de tolérance = 5 570 620 F CFA TTC						
EXCEL SERVICE INTERNATIONAL	5 800 000 francs CFA HTVA	6 844 000 francs CFA TTC	5 800 000 francs CFA HTVA	6 844 000 francs CFA TTC	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRES	LOT1 : SOUTONG NOOMA MULTI SERVICE pour un montant de quinze millions sept cent quarante-sept mille cent (15 747 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et pour un délai de 70 jours comme validité de l'offre. LOT2 : EXCEL SERVICE INTERNATIONAL SARL pour un montant de six millions huit cent quarante-quatre mille (6 844 000) francs CFA TTC avec un délais d'exécution de soixante (60) jours et un délai de soixante-dix (70) jours comme délais de validité de l'offre.					

REGION DU DJÔRÔ

FICHE SYNTHETIQUE DE DEPOUILLEMENT

Objet du marché : Acquisition de matériel divers au profit de la commune de Iolonioro

N° et date de la publication de l'avis : Quotidien de la Revue des Marchés publics N°4496 du vendredi 25 septembre 2026, page 80

Date de dépouillement : 05 octobre 2026 ; Nombres de plis reçus : 12

Financement : Budget communal, fonds propres/fonds miniers/Transfert MENAPLN, gestion 2026

Lot1 Acquisition d'armoires et de fauteuils de bureau au profit de la CEB et de la Mairie

Soumissionnaire	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
OUILI SERVICES ET PRESTATIONS	6 351 000 HTVA				Conforme 2 ^{ème}
KOULSONDE DISTRIBUTION SARL	4 590 000 HTVA				Non Conforme Pièces Administratives non fournies (l'ASF, Certificat de non faillite, le RCCM, l'AJE, Attestation de Situation Cotisante, l'Attestation DRTSS, ANPE)
LOYAL FURNITURE	5 085 000 HTVA				Conforme 1 ^{er}
NOVA EMPRESA	4 710 000 HTVA				Non Conforme - Pièces Administratives non complétées (Attestation de Situation Cotisante, l'Attestation DRTSS, ANPE)
AGE DU FER	5 170 000 HTVA				Non Conforme - Pièces Administratives non transmises dans les délais (l'ASF, Certificat de non faillite, le RCCM, l'AJE, Attestation de Situation Cotisante, l'Attestation DRTSS)

Attributaire : LOYAL FURNITURE pour un montant de cinq millions quatre-vingt-cinq mille (5 085 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours

Lot2 : Acquisition d'équipements au profit du préscolaire

Soumissionnaire	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
KOULSONDE DISTRIBUTION SARL	2 795 000 HTVA				Conforme 1 ^{er}
AGE DU FER	2 994 000 HTVA				Non Conforme - Pièces Administratives non transmises dans les délais (l'ASF, Certificat de non faillite, le RCCM,

					l'AJE, Attestation de Situation Cotisante, l'Attestation DRTSS)
Attributaire : KOULSONDE DISTRIBUTION SARL pour un montant de deux millions sept cent quatre-vingt-quinze mille (2 795 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours					
Lot3 : Acquisition de tables bancs + chaises métalliques au profit de la CEB					
Soumissionnaire	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
NOVA EMPRESA	5 886 000 HTVA				Non Conforme - Pièces Administratives non complétées (Attestation de Situation Cotisante, l'Attestation DRTSS, ANPE)
Atelier de Soudure Guira et Frère (A.S.G. F)	6 320 000 HTVA				Conforme 1er
CABINET EDUC PRO	6 928 900 HTVA				Conforme 2ème
KOULSONDE DISTRIBUTION SARL	6 240 000 HTVA				Non Conforme - Pièces Administratives non fournies (l'ASF, Certificat de non faillite, le RCCM, l'AJE, Attestation de Situation Cotisante, l'Attestation DRTSS, ANPE)
AGE DU FER	5 530 000 HTVA				Non Conforme - Pièces Administratives non transmises dans les délais (l'ASF, Certificat de non faillite, le RCCM, l'AJE, Attestation de Situation Cotisante, l'Attestation DRTSS)
Attributaire : Atelier de Soudure Guira et Frère (A.S.G. F) pour un montant de six millions trois cent vingt mille (6 320 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours					

REGION DES KOULSE							
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-02/RKLS/PBAM/CRKO/PRCP DU 21 août 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS LES ECOLES DE RAKA ET DE TANMIOUGOU1 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ROUKO. Date d'ouverture et d'examen des plis : 05 octobre 2026, Date de délibération : jeudi 08 octobre 2026/ Nombre de plis reçus : 01 - Financement : Budget Communal (fonds propres), Gestion 2026/ Enveloppe : Lot1 = onze millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (11 271 186 FCFA HT) CFA HTVA ET treize millions trois cent mille (13 300 000) CFA TTC ; - Références de la publication de l'Avis dans la revue des Marchés publics : N°4496 du vendredi 25 septembre 2026, page 88.							
Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés de PMH dans les écoles de Raka et de Tanmiougou1 au profit de la commune de Rouko.							
N° IFU	SOUSSIONNAIRE	Montants lus publiquement en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
00113698V	CHRIST FORAGE	11 270 800	13 299 544	11 270 800	13 299 544	Conforme	1er
Attributaire provisoire :		CHRIS FORAGE pour un montant de onze millions deux cent soixante-dix mille huit cent (11 270 800) Francs CFA HTA et treize millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quarante-quatre (13 299 544) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-004/RKLS/PBAM/CRKO/PRCP DU 21 août 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ROUKO lot1. Date d'ouverture et d'examen des plis : 05 octobre 2026, Date de délibération : jeudi 08 octobre 2026/ Nombre de plis reçus : 05 Financement : Budget Communal (fonds propres), Gestion 2026/ Enveloppe : onze millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (11 271 186 FCFA HT) CFA HTVA et treize millions trois cent mille (13 300 000) CFA TTC ; Références de la publication de l'Avis dans la revue des Marchés publics : N°4496 du vendredi 25 septembre 2026, page 87.							
Travaux de construction de deux (02) salles de classe au profit de la commune de Rouko Lot 1.							
N° IFU	SOUSSIONNAIRE	Montants lus publiquement en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
00141060E	ECOGEF	9 590 159 F CFA	11 316 388 F CFA	9 590 159 F CFA	11 316 388 F CFA	Conforme	2 ^e
00113698V	CHRIST FORAGE	10 173 404 F CFA	12 004 617 FCFA	9 588 449 FCFA	11 314 370 FCFA	Conforme ; Les montants en lettres des items II.2 et II.5 sont différents des montant en lettre (II-2: 4500 au lieu de 45000, II-5: 8200 au lieu 12800) conséquence montant total HTVA en baisse de 584 955 ramenant donc à 9 588 449 au lieu de 10 173 404 et le montant total TTC à 11 314 370 FCFA au lieu de 12 004 617	1 ^{er}
00037368R	SDB	9 750 860 F CFA	11 506 015	11 538 360 FCFA	13 615 265 F CFA	Non conforme, Montant hors budget prévisionnel ; - les quantités sur les items suivants ont été réduites : - I.2 : 238,24 au lieu 228,24 ; - I.6 : 13,54 au lieu de 11,54 ; - I.8 : 65,47 au lieu de 45,47 ;	Non classée

00138614R	E Z F	11 249 859 F CFA	13 274 834 F CFA	11 249 859 F CFA	13 274 834 F CFA	Non conforme Les quantités sur les items suivants ont été réduites : - I.2 : 238,24 au lieu de 228,24 ; - I.6 : 13,54 au lieu de 11,54 ; - I.8 : 65,47 au lieu de 45,47	Non classée
0010 2023 N	ESSF	8 321 751 FCFA	9 819 666 FCFA TTC	8 321 751 FCFA	9 819 666 FCFA	Non conforme Offre anormalement basse Borne inférieure avec avec marge de tolérance de 5% 10 185 588 Borne supérieure 14 505 780	Non classée
<u>Attributaire provisoire :</u>		Chris Forage pour un montant de neuf millions cinq cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quarante-neuf (9 588 449) Francs CFA HTA et onze millions trois cent quatorze mille trois cent soixante-dix (11 314 370) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE ACCELERE N°2026-01/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 21/09/2026 POUR ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE DIVERS EQUIPEMENTS HOSPITALIERS AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT3 ; LOT4 ET LOT5).

Publication : Revue des marchés publics N° 4493 du mardi 22 septembre 2026, page 44

Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-01/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 28 septembre 2026

Date d'ouverture : 1^{er} octobre

Date de délibération : 07 octobre 2026

Financement : Budget CHR/Dori 2026

Lot 3 : acquisition de matériels pour le service de Réanimation au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

Nombre de plis reçus : une offre (01)

Vérification des offres anormalement basses :

Enveloppe E = 70 000 000 FCFA HTVA = TTC

Moyenne arithmétique des offres financières : $P = 69\,967\,000 : 1 = 69\,967\,000$ FCFA HTVA=TTC

Moyenne pondérée : $M = 0,6 \times E + 0,4 \times P = 69\,986\,800$ FCFA HTVA =TTC

Borne inférieure = $0,85 \times M = 59\,488\,780$ FCFA HTVA=TTC

Seuil de tolérance = Borne inférieure X 95% = **56 514 341** FCFA HTVA=TTC

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
MERVELLE DISTRIBUTION INTERNATIONNAL	69 967 000	-	-	-	Conforme	1er

Attributaire provisoire : MERVELLE DISTRIBUTION INTERNATIONNAL pour un montant de soixante-neuf millions neuf cent soixante-sept mille (69 967 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Lot 4 : acquisition de matériels pour le service d'Ophtalmologie au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

Nombre de plis reçus : une offre (01)

Vérification des offres anormalement basses :

Enveloppe E = 95 000 000 FCFA HTVA = TTC

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
MERVELLE DISTRIBUTION INTERNATIONNAL	185 100 000	-	-	-	Offre financière hors enveloppe	-

Attributaire provisoire : INFRUCTUEUX

Lot 5 : acquisition de matériels pour le service de ORL/Maxillo au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

Nombre de plis reçus : une offre (01)

Vérification des offres anormalement basses :

Enveloppe E = 25 000 000 FCFA HTVA = TTC

Moyenne arithmétique des offres financières : $P = 25\,000\,000 : 1 = 25\,000\,000$ FCFA HTVA=TTC

Moyenne pondérée : $M = 0,6 \times E + 0,4 \times P = 24\,953\,300$ FCFA HTVA =TTC

Borne inférieure = $0,85 \times M = 21\,210\,305$ FCFA HTVA=TTC

Seuil de tolérance = Borne inférieure X 95% = **20 149 790** FCFA HTVA=TTC

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
MERVELLE DISTRIBUTION INTERNATIONNAL	24 883 250	-	-	-	Conforme	1er

Attributaire provisoire : MERVELLE DISTRIBUTION INTERNATIONNAL pour un montant de vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-trois mille deux cent cinquante (24 883 250) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-12/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 03/09/2026 POUR ACQUISITION DE MATERIEL PERI-INFORMATIQUE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Publication : Revue des marchés publics N° 4483 du mardi 08 septembre 2026, page 52

Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-12/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 14/09/2026

Date d'ouverture et de délibération : 17 septembre 2026

Financement : Budget CHR/Dori 2026

Nombre de plis reçus : quatre offres (04)

Vérification des offres anormalement basses :
Enveloppe E = 21 186 441 FCFA HTVA = 25 000 000 FCFA TTC
Moyenne arithmétique des offres financières : P = (16 800 000 + 16 790 695 + 16 105 000) : 3 = 16 565 232 HTVA
Moyenne pondérée : M = 0,6 X E + 0,4 X P = 19 337 957 HTVA
Borne inférieure = 0,85 X M = 16 437 264 HTVA
Seuil de tolérance = 0,85 X M = 15 615 400 HTVA

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
01	SHOLACOM SERVICE	16 800 000	-	-	-	Conforme	3ème
02	NONTOI SERVICES	-	19 588 000	-	-	Non conforme Item 4 : Absence de précision partie sautée : chargeur de document (ADF) : au moins capacité de 50 feuilles (numérisation recto verso en un passage) Connectivité : port réseau gigabit Ethernet 10/100TX USB 2.0 (version ou modèle à préciser) -Item 5 : spécifications techniques de la puissance nominale proposé (2500VA) non conforme au prospectus proposé (550-2200VA) -Item 6 : Absence de précision du temps de transfert -Pièces administratives non fournies dans les délais : ASF ; CNF	-
03	ETS AK SERVICE	-	19 813 020	-	-	Conforme	2ème
	YAHOUSSA SERVICES INTERNATIONAL	16 105 000	-	-	-	Conforme	1er

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : YAHOUSSA SERVICES INTERNATIONAL pour un montant de seize millions cent cinq mille (16 105 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

RECTIFICATIF PORTANT SUR DECISION N° 2026-L0359/ARCOP/ORD SUITE A LA REQUETE DE L'ENTREPRISE DSH GLOBAL SARL DANS LE CADRE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-02/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 17/08/2026 POUR DIVERSES ACQUISITIONS AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT 5). (RESULTATS PUBLIES DANS LE QUOTIDIEN N°4489 DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026, PAGE 45)

Publication : Revue des marchés publics N° 4471 du vendredi 21 août 2026, page 83.
 Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-02/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 1^{er} septembre 2026
 Date d'ouverture : 04 septembre 2026
 Date de délibération : 10 septembre 2026
 Financement : Budget CHR/Dori 2026
 Nombre de plis reçus : neuf (09)
 Vérification des offres anormalement basses :
 Enveloppe E = 38 135 593 HTVA soit E= 45 000 000 FCFA TTC
 Moyenne arithmétique des offres financières : P = (21 123 000 + 29 985 000 + 28 500 000 + 26 810 000 + 28 498 800) : 5 = 26 983 360 FCFA HTVA
 Moyenne pondérée : M = 0,6 X E + 0,4 X P = 33 674 700 FCFA HTVA
 Borne inférieure = 28 623 495 FCFA HTVA
 Seuil de tolérance = 0,85 X M = 27 192 320 FCFA HTVA

Conclusion : L'offre financière de l'entreprise ECM énergie est anormalement basse.

Lot 5 : Acquisition de conteneur aménager au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
01	IMPERIUM GROUP	30 123 000	35 545 140	21 123 000	26 545 140	Conforme Item 1: différence entre les PU en lettre et en chiffre : cinq cent mille en lettre et 5 000 000 en chiffre	4ème
02	NOVIS INTERNATIONAL SA	29 985 000	35 382 300	-	-	Conforme	3ème
03	EBF Energie	28 500 000	-	-	-	Conforme	2ème
04	ECM Energie	26 600 000	-	26 810 000	-	Conforme mais anormalement basse VI: -item 1: différence entre les PU en lettre et en chiffre : vingt-cinq mille	-

						en lettre et 20 000 en chiffre ; -item 2: difference entre les PU en lettre et en chiffre : soixante-cinq en lettre et 75 000 en chiffre.	
05	SODIKAD	-	33 828 240	-	-	Non conforme -Prospectus non fourni -Pièces administratives non fourni dans les délais (ASF, CNSS, AJT, CNF, DRTSS, RCCM)	-
06	TID	28 444 000	-	-	-	Non conforme -Prospectus non fourni -Pièces administratives non fourni dans les délais (ASF, CNSS, AJT, CNF, DRTSS, RCCM)	-
07	MAGIFOR	28 350 000	-	-	-	Non conforme -Pièces administratives non fourni dans les délais (ASF, CNSS, AJT, CNF, DRTSS, RCCM)	-
08	BAKAM SERVICES	28 930 000	-	-	-	Non conforme -Pièces administratives non fourni dans les délais (ASF, CNSS, AJT, CNF, DRTSS, RCCM)	-
09	DSH Global	28 498 800	-	-	-	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : DSH GLOBAL pour un montant de vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent (28 498 800) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours							

RECTIFICATIF PORTANT SUR LES AUGMENTATIONS DE QUANTITES DANS LE CADRE DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-04/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 20 JUILLET 2026 POUR DIVERS ACQUISITION AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT 5 ; LOT 6)

Publication : Revue des marchés publics N° 4450 du jeudi 23 juillet 2026, page 83

Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-04/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 30/07/2026

Date d'ouverture et de délibération : 04 août 2026

Financement : Budget CHR/Dori 2026

Lot 5 : Acquisition de consommables médicaux divers

Nombre de plis reçus : deux (02)

Vérification des offres anormalement basses :

Enveloppe E = 14 406 780 FCFA HTVA = 17 000 000 FCFA TTC

Moyenne arithmétique des offres financières : $P = (11\,316\,441 + 11\,709\,110) : 2 = 11\,512\,775$ FCFA HTVA

Moyenne pondérée : $M = 0,6 \times E + 0,4 \times P = 13\,249\,178$ FCFA HTVA

Borne inférieure = $0,85 \times M = 11\,261\,801$ FCFA HTVA

Seuil de tolérance = 10 698 711 FCFA HTVA

Lot 5 : Acquisition de consommables médicaux divers

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
BIOMEDIS TECH	-	13 353 400	-	15 351 400	Conforme Augmentation des quantités de 14,96% -item 8 : +19 -item 11 : + 70 -item 12 : + 100 -item 13 : + 109 -item 17 : + 70	1er
PASIS BIOMEDICAL	-	13 816 750	-	-	Conforme	2ème

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : BIOMEDIS TECH pour un montant de quinze millions trois cent cinquante-un mille quatre cent (15 351 400)

Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

REGION DU NAZINON

LISTE COMPLEMENTAIRE DES PRESTATAIRES A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATIONS POUR LA PERIODE DE 2026 à 2028, suite à l'Avis à manifestation d'intérêts N°2026-002/MFPTPS/RNZN/DRFP/SAF du 28 août 2026.

PUBLICATION DE L'AVIS N° 4477 du lundi 31 août 2026 à la page 75.

Nombre de plis reçu : Cinq (05) ; date d'ouverture 07 septembre 2026

N° ordre	NOM COMMERCIAL	N° IFU	N° RCCM	PRESENTANT LEGAL	ADRESSE	OBSERVATIONS
1. ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES A QUATRE (04) ROUES						
1	GARAGE ELECT AUTO	00043179N	BF OUA 2012 A10 05198	ZOUNGRANA Paul	OUAGADOUGOU, SECT 27, GOUNGHIN. TEL:70373234	RETENU
2	GARAGE WEMATOU AUTO SERVICES SARL	00155860D	BF OUA 01 2021 B13 03863	BAKOAGA S. Wilfried	OUAGADOUGOU, SECT 11, 04 BP 8938 OUAGADOUGOU. TEL: 75199404/79676104	RETENU
3	GARAGE DU BOULGOU	00019601J	BF OUA 2009 A 2099	BILA Dieudonné	OUAGADOUGOU, SECT 28. 01 BP 2769 OUAGADOUGOU TEL:78210136/71083039	RETENU
4	SOCIETE GARAGE MABIGA (SOGAMA)	00252968L	BF KDG 01 2024 B12 00639	YAMEOGO Tanga Hervé	KOUDOUGOU TEL: 70015708/75706090	RETENU
5	ENTREPRISE WEND-KOUNI-SARL	00076912A	BF MNG 2016 A 55	BOUDA B. Patrice	Manga; Tél:76767958/68282466	RETENU
6	EMERGENCE SERVICES INTERNATIONAL	00098631Y	BF OUA 2017 A 91816	BASINGA Inocent No	OUAGADOUGOU, TEL: 501655/79376737	RETENU
7	NOUVEAU GARAGE WEND PANGA PLUS SARL	00151882M	BF OUA 2021 B 1228	KABORE Jean Baptiste	OUAGADOUGOU, TEL: 71146527/78881710	RETENU
8	GARAGE NABOLE Norbert et Fils	00058482R	BF OUA 2014 M 4397	NABOLE Norbert	OUAGADOUGOU, TEL: 70728957/65186858	RETENU
9	GARAGE AUTO FOUGOMA DABOULE	00238214T	BF OUA 01 2024 B13 08913	SANOU Mamadou	OUAGADOUGOU, SECT 33 TEL: 76181858/78798255	RETENU

REGION DE OUBRI

Synthèse des résultats de l'Avis à manifestation d'intérêt n°2026-001/R.OBR/PGNZ/CBDRY/SCP portant recrutement de consultants individuels pour le suivi contrôle de divers travaux au profit de la commune de Boudry.

Lot 1 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) blocs de bureau-magasin (école primaire publique de Bingré, Nabasnonghin, Namalguema et Sankuissi au profit de la commune de Boudry.

Lot 2 : Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe bureau-magasin+un (01) bloc de latrine à trois (03) postes (école primaire publique de Zanrcin) au profit de la commune de Boudry.

Lot 3 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un (01) bâtiment administratif au CEG de Sankuissi au profit de la commune de Boudry.

Lot 4 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un (01) bâtiment administratif au CEG de Limsèga au profit de la commune de Boudry.

Lot 5 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un (01) bâtiment administratif au CEG de Koankin au profit de la commune de Boudry.

Lot 6 : Suivi contrôle des travaux de construction d'une maternité au CSPS de Yaika + deux (02) dépôts MEG dont un (01) au CSPS de Ouayalgui V2 au profit de la commune de Boudry.

Lot 7 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) halls d'attente (CSPS de Mankarga V5 ; Ouayalgui V2 ; Boudry et Nedogo) au profit de la commune de Boudry.

Lot 8 : Suivi contrôle des travaux de réalisation de 05 forages : Namalguema (quartier Rookoutin); école primaire de Mankarga V5 ; Yaika (quartier Tenbilin); CEG de Limsèga et au village de Limsèga (quartier Yinbssé) au profit de la commune de Boudry.

Financement : Budget communal/ressources propres, Gestion 2026.

Publication : Revue des marchés publics n°4489 du mercredi 16 septembre 2026.

Convocation de la CCAM : lettre n°2026-007/ R.OBR/PGNZ/CBDRY/M/SG/CCAM du 25 septembre 2026.

Date de dépouillement : 30 Septembre 2026.

Nombre de soumissionnaires participants : Lot1 : vingt (20) Lot2 : vingt-sept (27) Lot3 : trente un (31) Lot4 : vingt-huit (28) Lot5 : trente-trois (33) Lot6 : vingt-cinq (25) Lot7 : vingt-deux (22) Lot8 : vingt-huit (28).

LOT	N° DE PLI	CONSULTANT INDIVIDUEL	DIPLOME DE BASE (sur 10)	ADEQUATION DU DIPLOME AVEC LA MISSION (sur 10)	ANCIENNETE DU CONSULTANT (sur 10)	EXPERIENCE DU CONSULTANT (sur 50)	PRESENTATION DE L'OFFRE (sur 10)	METHODOLOGIE DE TRAVAIL (sur 10)	TOTAL (sur 100)	RANG	OBSERVATIONS
Lot1	1	QUEDRAOGO SOUMAILA	10	10	10	50	5	6	91	9 ^e ex	Qualifié
	2	KABORE MANZOU	10	10	10	50	5	5	90	12 ^e ex	Qualifié
	3	NIKIEMA DRAMANE	10	10	10	50	4	3	87	16 ^e	Qualifié
	4	SAWADOGO ALIDOU	10	10	10	50	8	8	96	1 ^{er}	Qualifié et retenu
	5	COMPAORE PASCAL	10	10	10	50	6	6	92	7 ^e ex	Qualifié
	6	KINDA ALY	10	10	10	50	3	3	86	17 ^e	Qualifié
	7	COMPAORE SOULEYMANE	10	10	10	50	7	7	94	3 ^e ex	Qualifié

	8	BAGAYAN OUMAROU	10	10	10	50	6	5	91	9 ^e ex	Qualifié
	9	SANKARA ZALISSA	10	10	10	50	8	6	94	3 ^e ex	Qualifié
	10	YADIA T. HERMANN	10	10	10	50	2	3	85	18 ^e	Qualifié
	11	Ouedraogo FATAOU	10	10	10	50	5	5	90	12 ^e ex	Qualifié
	12	ZABRE W RODRIGUE	10	10	10	50	4	4	88	14 ^e ex	Qualifié
	13	Ouedraogo JEAN PEGDWENDE	10	10	10	50	6	8	94	3 ^e ex	Qualifié
	14	Ouedraogo BILA FIDELE AURELIEN	10	10	10	50	6	5	91	9 ^e ex	Qualifié
	15	SAWADOGO ABDOUL FADYL	10	10	10	30	6	6	72	19 ^e	Qualifié
	16	TOE DJIBRIL	10	10	10	50	4	4	88	14 ^e ex	Qualifié
	17	BONKOUNGOU EDMOND	10	10	10	50	8	5	93	6 ^e	Qualifié
	18	LOMPO SEYDOU	10	10	10	50	7	5	92	7 ^e ex	Qualifié
	19	DIABRI HAMED FECHAL	10	10	10	50	8	7	95	2 ^e	Qualifié
	20	Ouedraogo BRICE MARIE FULGENCE	10	10	10	30	6	5	71	20 ^e	Qualifié
Lot2	1	Ouedraogo AROUNA	10	10	10	50	4	6	90	12 ^e ex	Qualifié
	2	Ouedraogo SOUMAILA	10	10	10	50	5	6	91	11 ^e	Qualifié
	3	NEBIE Alassane	10	10	10	29	8	3	70	27 ^e	Qualifié
	4	BADO YAMBI	5	10	10	50	5	5	85	20 ^e ex	Qualifié
	5	Ouedraogo ABDOUL KADER	10	10	10	50	6	7	93	8 ^e	Qualifié
	6	KABORE MANZOU	10	10	10	50	5	5	90	12 ^e ex	Qualifié
	7	LANKOUANDE ISIDORE	10	10	10	50	1	2	83	24 ^e	Qualifié
	8	SAWADOGO ALIDOU	10	10	10	50	8	8	96	Non classé	Déjà été retenu
	9	NIKIEMA DRAMANE	10	10	10	50	4	3	87	17 ^e	Qualifié
	10	COMPAORE PASCALE	10	10	10	50	6	6	92	9 ^e ex	Qualifié
	11	KINDA ALY	10	10	10	50	3	3	86	18 ^e ex	Qualifié
	12	BALKOULGA ZAKARIA	10	10	10	50	8	8	96	1 ^{er}	Qualifié et retenu
	13	COMPAORE SOULEYMANE	10	10	10	50	7	7	94	6 ^e ex	Qualifié
	14	SANKARA ZALISSA	10	10	10	50	4	2	86	18 ^e ex	Qualifié
	15	ZONGO T. DANIEL	10	10	10	50	8	6	94	6 ^e ex	Qualifié
	16	YADIA T. HERMANN	10	10	10	50	2	3	85	20 ^e ex	Qualifié
	17	Ouedraogo FATAOU	10	10	10	50	5	5	90	12 ^e ex	Qualifié
	18	ZABRE W RODRIGUE	10	10	10	50	4	4	88	15 ^e ex	Qualifié
	19	Ouedraogo JEAN PEGDWENDE	10	10	10	50	7	8	95	2 ^e ex	Qualifié
	20	SILGA PHILIPPE	10	10	10	50	2	2	84	22 ^e ex	Qualifié
	21	SAWADOGO ABDOUL FADYL	10	10	10	30	6	6	72	25 ^e	Qualifié
	22	TOE DJIBRIL	10	10	10	50	4	4	88	15 ^e ex	Qualifié
	23	NEBIE CHRISTOPHE	10	10	10	50	2	2	84	22 ^e ex	Qualifié
	24	LOMPO SEYDOU	10	10	10	50	7	5	92	9 ^e ex	Qualifié
	25	KOUAMA ISSOUF	10	10	10	50	8	7	95	2 ^e ex	Qualifié
	26	DIABRI HAMED FECHAL	10	10	10	50	8	7	95	2 ^e ex	Qualifié
	27	Ouedraogo BRICE MARIE FULGENCE	10	10	10	30	6	5	71	26 ^e	Qualifié
Lot3	1	Ouedraogo AROUNA	10	10	10	50	4	6	90	18 ^e ex	Qualifié

	2	OUEDRAOGO SOUMAILA	10	10	10	50	5	6	91	17è	Qualifié
	3	KASSAMBA SOULEYMANE	10	10	10	50	6	6	92	14è ex	Qualifié
	4	BADO YAMBIE	5	10	10	50	5	5	85	25è ex	Qualifié
	5	GALBANE HOUNSOHON CHEICH AHMED	10	10	10	50	8	7	95	8è ex	Qualifié
	6	KABORE MANZOU	10	10	10	50	5	5	90	18è ex	Qualifié
	7	LANKOUANDE ISIDORE	10	10	10	50	1	2	83	27è	Qualifié
	8	COULDIATY YERPAGABA	0	10	10	50	1	2	73	29è	Qualifié
	9	SAWADOGO ALIDOU	10	10	10	50	8	8	96	Non classé	Non classé déjà été retenu
	10	NIKIEMA DRAMANE	10	10	10	50	4	3	87	23è	Qualifié
	11	COMPAORE PASCAL	10	10	10	50	6	6	92	14è ex	Qualifié
	12	KINDA ALY	10	10	10	50	3	3	86	24è	Qualifié
	13	COMPAORE SOULEYMANE	10	10	10	50	7	7	94	12è ex	Qualifié
	14	COMBARY GBEBOABA	10	10	10	50	8	8	96	2è ex	Qualifié
	15	SANKARA ZALISSA	10	10	10	50	8	6	94	12è ex	Qualifié
	16	KABORE PAUL	10	10	10	50	8	8	96	2è ex	Qualifié
	17	ZONGO T. DANIEL	10	10	10	50	8	8	96	2è ex	Qualifié
	18	YADIA T. HERMANN	10	10	10	50	2	3	85	25è ex	Qualifié
	19	OUEDRAOGO FATAOU	10	10	10	50	5	5	90	18è ex	Qualifié
	20	OUEDRAOGO ABDOUL LATIF	10	10	5	40	5	5	75	28è	Qualifié
	21	OUEDRAOGO DONATIEN B JOSUE	10	10	10	50	8	8	96	2è ex	Qualifié
	22	ZABRE W RODRIGUE	10	10	10	50	4	4	88	21è ex	Qualifié
	23	OUEDRAOGO JEAN PEGDWENDE	10	10	10	50	8	8	96	2è ex	Qualifié
	24	SAWADOGO ABDOUL FADYL	10	10	10	30	6	6	72	30è	Qualifié
	25	TOE DJIBRIL	10	10	10	50	4	4	88	21è ex	Qualifié
	26	NEBIE CHRISTOPHE	10	10	10	50	8	9	97	1er	Qualifié et retenu
	27	LOMPO SEYDOU	10	10	10	50	7	5	92	14è ex	Qualifié
	28	OUEDRAOGO ABDOUL KADER	10	10	10	50	8	7	95	8è ex	Qualifié
	29	KOUAMA ISSOUF	10	10	10	50	8	7	95	8è ex	Qualifié
	30	DIABRI HAMED FECHAL	10	10	10	50	8	7	95	8è ex	Qualifié
	31	OUEDRAOGO BRICE MARIE FULGENCE	10	10	10	30	6	5	71	31e	Qualifié
Lot4	1	OUEDRAOGO AROUNA	10	10	10	50	4	6	90	15è ex	Qualifié
	2	OUEDRAOGO SOUMAILA	10	10	10	50	5	6	91	14è	Qualifié
	3	ZARE ISMAEL	10	10	10	50	8	8	96	5e ex	Qualifié
	4	BADO YAMBIE	5	10	10	50	5	5	85	22è ex	Qualifié
	5	GALBANE HOUNSOHON CHEICH AHMED	10	10	10	50	9	9	98	1er	Qualifié et retenu
	6	KABORE MANZOU	10	10	10	50	5	5	90	15è ex	Qualifié
	7	LANKOUANDE ISIDORE	10	10	10	50	1	2	83	25è	Qualifié
	8	SAWADOGO ALIDOU	10	10	10	50	8	8	96	5è ex	Qualifié
	9	NIKIEMA DRAMANE	10	10	10	50	4	3	87	20è	Qualifié
	10	COMPAORE PASCAL	10	10	10	50	6	6	92	12è ex	Qualifié
	11	KINDA ALY	10	10	10	50	3	3	86	21è	Qualifié

	12	COMPAORE SOULEYMANE	10	10	10	50	7	7	94	9e ex	Qualifié
	13	COMBARI GBEBOABA							0		Qualifié
	14	SANKARA ZALISSA	10	10	10	50	8	6	94	9e ex	Qualifié
	15	KABORE PAUL	10	10	10	50	8	9	97	3è ex	Qualifié
	16	ZONGO T. DANIEL	10	10	10	50	8	6	94	9e ex	Qualifié
	17	YADIA T. HERMANN	10	10	10	50	2	3	85	22è ex	Qualifié
	18	OUEDRAOGO FATAOU	10	10	10	50	5	5	90	15è ex	Qualifié
	19	ZABRE W RODRIGUE	10	10	10	50	4	4	88	18è ex	Qualifié
	20	OUEDRAOGO JEAN PEGDWENDE	10	10	10	50	9	8	97	3e ex	Qualifié
	21	SILGA PHILIPPE	10	10	10	50	2	2	84	24è	Qualifié
	22	SAWADOGO ABDOUL FADYL	10	10	10	30	6	6	72	26è	Qualifié
	23	TOE DJIBRIL	10	10	10	50	4	4	88	18è ex	Qualifié
	24	NEBIE CHRISTOPHE	10	10	10	50	9	9	98	Non classé	Non classé déjà été retenu
	25	LOMPO SEYDOU	10	10	10	50	7	5	92	12è ex	Qualifié
	26	OUEDRAOGO ABDOUL KADER	10	10	10	50	8	7	95	7e ex	Qualifié
	27	DIABRI HAMED FECHAL	10	10	10	50	8	7	95	7e ex	Qualifié
	28	OUEDRAOGO BRICE MARIE FULGENCE	10	10	10	30	6	5	71	27è	Qualifié
Lot5	1	BALKOULGA ZAKARIA	10	10	10	50	8	3	91	16è ex	Qualifié
	2	OUEDRAOGO AROUNA	10	10	10	50	5	5	90	18è ex	Qualifié
	3	NEBIE ALASSANE	10	10	10	10	8	3	51	32è	Qualifié
	4	OUEDRAOGO SOUMAILA	10	10	10	0	5	6	41	33è	Qualifié
	5	OUEDRAOGO SALFO	10	10	10	50	5	6	91	16è ex	Qualifié
	6	KASSAMBA SOULEYMANE	10	10	10	50	6	6	92	13è ex	Qualifié
	7	KOUAMA ISSOUF	10	10	10	50	8	7	95	6è ex	Qualifié
	8	BADO YAMBIE	5	10	10	50	5	5	85	25è ex	Qualifié
	9	GABANE HOUNSOHON CHEICH AHMED	10	10	10	50	7	8	95	6è ex	Qualifié
	10	KABORE MANZOU	10	10	10	50	5	5	90	18è ex	Qualifié
	11	LANKOUANDE ISIDORE	10	10	10	50	1	2	83	27è	Qualifié
	12	COULDIATY YERPAGABA	0	10	10	50	1	2	73	29è	Qualifié
	13	SAWADOGO ALIDOU	10	10	10	50	8	8	96	5è	Qualifié
	14	NIKIEMA DRAMANE	10	10	10	50	4	3	87	23è	Qualifié
	15	COMPAORE PASCAL	10	10	10	50	6	6	92	13è ex	Qualifié
	16	KINDA ALY	10	10	10	50	3	3	86	24è	Qualifié
	17	COMPAORE SOULEYMANE	10	10	10	50	7	7	94	10è ex	Qualifié
	18	COMBARI GBEBOABA	10	10	10	50	8	9	97	3è ex	Qualifié
	19	SANKARA ZALISSA	10	10	10	50	8	6	94	10è ex	Qualifié
	20	KABORE PAUL	10	10	10	50	9	9	98	1er	Qualifié
	21	ZONGO T. DANIEL	10	10	10	50	8	6	94	10è ex	Qualifié
	22	YADIA T. HERMANN	10	10	10	50	2	3	85	25è ex	Qualifié
	23	OUEDRAOGO FATAOU	10	10	10	50	5	5	90	18è ex	Qualifié
	24	ZABRE W RODRIGUE	10	10	10	50	4	4	88	21è ex	Qualifié

	25	OUEDRAOGO JEAN PEGDWENDE	10	10	10	50	9	8	97	3è ex	Qualifié
	26	SAWADOGO ABDOUL FADYL	10	10	10	30	6	6	72	30è	Qualifié
	27	TOE DJIBRIL	10	10	10	50	4	4	88	21è ex	Qualifié
	28	NEBIE CHRISTOPHE	10	10	10	50	9	9	98	Non classé	Déjà été retenu
	29	LOMPO SEYDOU	10	10	10	50	7	5	92	13è ex	Qualifié
	30	SAWADOGO ABEL	10	10	10	50	1	1	82	28è	Qualifié
	31	OUEDRAOGO ABDOUL KADER	10	10	10	50	8	7	95	6è ex	Qualifié
	32	DIABRI HAMED FECHAL	10	10	10	50	8	7	95	6è ex	Qualifié
	33	OUEDRAOGO BRICE MARIE FULGENCE	10	10	10	30	6	5	71	31è	Qualifié
Lot6	1	OUEDRAOGO AROUNA	10	10	10	50	4	6	90	12è ex	Qualifié
	2	OUEDRAOGO SOUMAILA	10	10	10	50	5	6	91	10è	Qualifié
	3	ZARE ISMAEL	10	10	10	50	7	7	94	4è ex	Qualifié
	4	BADO YAMBIE	5	10	10	50	5	5	85	19è ex	Qualifié
	5	KABORE MANZOU	10	10	10	50	5	5	90	12è ex	Qualifié
	6	LANKOUANDE ISIDORE	10	10	10	50	1	2	83	22è	Qualifié
	7	SAWADOGO ALIDOU	10	10	10	50	8	8	96	2è	Qualifié
	8	NIKIEMA DRAMANE	10	10	10	50	4	3	87	17è	Qualifié
	9	COMPAORE PASCAL	10	10	10	50	6	6	92	8è	Qualifié
	10	KINDA ALY	10	10	10	50	3	3	86	18è	Qualifié
	11	COMPAORE SOULEYMANE	10	10	10	50	7	7	94	4è ex	Qualifié
	12	BAGAYAN OUMAROU	10	10	10	50	6	5	91	10è ex	Qualifié
	13	SANKARA ZALISSA	10	10	10	50	8	6	94	4è ex	Qualifié
	14	YADIA T. HERMANN	10	10	10	50	2	3	85	19è ex	Qualifié
	15	OUEDRAOGO FATAOU	10	10	10	50	5	5	90	12è ex	Qualifié
	16	ZABRE W RODRIGUE	10	10	10	50	4	4	88	15è ex	Qualifié
	17	OUEDRAOGO JEAN PEGDWENDE	10	10	10	50	9	8	97	1er	Qualifié et retenu
	18	SILGA PHILIPPE	10	10	10	50	2	2	84	21è	Qualifié
	19	SAWADOGO ABDOUL FADYL	10	10	10	30	6	6	72	23è	Qualifié
	20	TOE DJIBRIL	10	10	10	50	4	4	88	15è ex	Qualifié
	21	NEBIE CHRISTOPHE	10	10	10	50	9	9	98	Non classé	Non classé déjà été retenu
	22	LOMPO SEYDOU	10	10	10	50	7	5	92	8è ex	Qualifié
	23	OUEDRAOGO ABDOUL KADER	10	10	10	50	8	7	95	3è	Qualifié
	24	DIABRI HAMED FECHAL	10	10	10	50	6	7	93	7è	Qualifié
	25	OUEDRAOGO BRICE MARIE FULGENCE	10	10	10	30	6	5	71	24è	Qualifié
Lot7	1	OUEDRAOGO AROUNA	10	10	10	50	4	6	90	10è ex	Qualifié
	2	OUEDRAOGO SOUMAILA	10	10	10	50	5	6	91	8è ex	Qualifié
	3	BADO YAMBIE	5	10	10	50	5	5	85	17è ex	Qualifié
	4	KABORE MANZOU	10	10	10	50	5	5	90	11è ex	Qualifié
	5	SAWADOGO ALIDOU	10	10	10	50	8	8	96	non classé	Non classé déjà été retenu
	6	NIKIEMA DRAMANE	10	10	10	50	4	3	87	15è	Qualifié

	7	COMPAORE PASCAL	10	10	10	50	6	6	92	6è ex	Qualifié
	8	KINDA ALY	10	10	10	50	3	3	86	16è	Qualifié
	9	COMPAORE SOULEYMANE	10	10	10	50	7	7	94	2è ex	Qualifié
	10	BAGAYAN OUMAROU	10	10	10	50	6	5	91	8è ex	Qualifié
	11	SANKARA ZALISSA	10	10	10	50	8	6	94	2è ex	Qualifié
	12	YADIA T. HERMANN	10	10	10	50	2	3	85	17è ex	Qualifié
	13	OUEDRAOGO FATAOU	10	10	10	50	5	5	90	11è ex	Qualifié
	14	ZABRE W RODRIGUE	10	10	10	50	4	4	88	13è ex	Qualifié
	15	OUEDRAOGO JEAN PEGDWENDE	10	10	10	50	6	8	94	2è ex	Qualifié
	16	SAWADOGO ABDOUL FADYL	10	10	10	30	6	6	72	19è	Qualifié
	17	TOE DJIBRIL	10	10	10	50	4	4	88	13è ex	Qualifié
	18	NEBIE CHRISTOPHE	10	10	10	50	9	9	98	non classé	Non classé déjà été retenu
	19	LOMPO SEYDOU	10	10	10	50	7	5	92	6è ex	Qualifié
	20	OUEDRAOGO ABDOUL KADER	10	10	10	50	8	7	95	1er	Qualifié
	21	DIABRI HAMED FECHAL	10	10	10	50	7	7	94	2e ex	Qualifié
	22	OUEDRAOGO BRICE MARIE FULGENCE	10	10	10	30	6	5	71	20è	Qualifié
Lot8	1	OUEDRAOGO SOUMAILA	10	10	10	50	5	6	91	12è	Qualifié
	2	TIENDREBEOGO EVARISTE	10	10	10	50	1	1	82	21è	Qualifié
	3	KASSAMBA SOULEYMANE	10	10	10	50	6	6	92	7è ex	Qualifié
	4	TAPSOBA BENOIT	10	10	10	30	5	6	71	26è ex	Qualifié
	5	BADO YAMBIE	5	10	10	50	5	5	85	19è ex	Qualifié
	6	DIABRI HAMED FECHAL	10	10	10	50	8	7	95	2è ex	Qualifié
	7	KABORE MANZOU	10	10	10	50	5	5	90	13è ex	Qualifié
	8	COULDIATY YERPAGABA	0	10	10	50	1	2	73	23è	Qualifié
	9	SAWADOGO ALIDOU	10	10	10	50	8	8	96	non classé	Non classé déjà été retenu
	10	NIKIEMA DRAMANE	10	10	10	50	4	3	87	17è	Qualifié
	11	COMPAORE PASCAL	10	10	10	50	6	6	92	7è ex	Qualifié
	12	KINDA ALY	10	10	10	50	3	3	86	18è	Qualifié
	13	COMPAORE SOULEYMANE	10	10	10	50	7	7	94	4è ex	Qualifié
	14	DICKO OUSMANE HAMA	10	10	10	40	1	2	73	24è	Qualifié
	15	SANKARA ZALISSA	10	10	10	50	9	8	97	1er	Qualifié
	16	ZONGO T. DANIEL	10	10	10	50	8	6	94	4è ex	Qualifié
	17	YADIA T. HERMANN	10	10	10	50	2	3	85	19è ex	Qualifié
	18	OUEDRAOGO FATAOU	10	10	10	50	5	5	90	13è ex	Qualifié
	19	OUEDRAOGO ABDOUL LATIF	10	10	5	40	5	5	75	22è	Qualifié
	20	ZABRE W RODRIGUE	10	10	10	50	4	4	88	15è ex	Qualifié
	21	OUEDRAOGO JEAN PEGDWENDE	10	10	10	50	6	8	94	4è ex	Qualifié
	22	SAWADOGO ABDOUL FADYL	10	10	10	30	6	6	72	25è	Qualifié
	23	TOE DJIBRIL	10	10	10	50	4	4	88	15è ex	Qualifié

	24	NEBIE CHRISTOPHE	10	10	10	50	9	9	98	non classé	Non classé déjà été retenu
	25	LOMPO SEYDOU	10	10	10	50	7	5	92	7è ex	Qualifié
	26	OUEDRAOGO ABDOUL KADER	10	10	10	50	8	7	95	2è ex	Qualifié
	27	KABORE ABDOUL AZIZ	10	10	10	50	6	6	92	7è ex	Qualifié
	28	OUEDRAOGO BRICE MARIE FULGENCE	10	10	10	30	6	5	71	26è ex	Qualifié
ATTRIBUTAIRES	Lot 1 : SAWADOGO ALIDOU classé 1 ^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 2 : BALKOULGA Zakaria classé 1 ^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 3 : NEBIE CHRISTOPHE classé 1 ^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 4 : GALBANE HOUNSOUHON CHEICH AHMED classé 1 ^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 5 : KABORE PAUL classé 1 ^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 6 : OUEDRAOGO JEAN PEGDWENDE classé 1 ^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 7 : OUEDRAOGO ABDOUL KADER classé 1 ^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 8 : SANKARA ZALISSA classé 1 ^{er} est retenu pour la suite de la procédure										

Synthèse des résultats de la DEMANDE DE PRIX N°2026-002/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/SCP du 04 septembre 2026 pour la construction du CEG municipal de Zorgho au profit de la commune de Zorgho : Lot unique.

- FINANCEMENT : Budget Communal, GESTION 2026
- CONVOCATION DE LA CCAM : Lettre N°2026-019/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/PRCP du 23 septembre 2026
- DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 28 septembre 2026
- NOMBRE DE PLIS RECUS : six (06) plis
- NOMBRE DE PLIS RECUS HORS DELAI : zéro (00)
- DATE DE DELIBERATION : 06 septembre 2026
- PUBLICATION DE L'AVIS : N°4490 du jeudi 17 septembre 2026.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	FIMBA	-	13 599 318	-	13 599 318	Conforme	1 ^{er}
2	EN	-	16 148 696	-	16 148 696	Conforme mais non classé pour pièces administratives non complétées dans le délai de 72 heures.	Non classé
3	EOFF	-	16 149 896	-	16 149 896	Conforme mais non classé pour pièces administratives non complétées dans le délai de 72 heures.	Non classé
4	ERAU-SERVICES	-	16 110 449	-	16 110 449	Conforme	2 ^{ème}
5	ECT	11 054 060	13 043 791	11 179 060	13 191 291	Conforme mais : - Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 13 407 352 mais se situant dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 12 736 984 - Non classé pour pièces administratives non complétées dans le délai de 72 heures (Attestations CNSS et DRTSS) - Erreur de calcul : Item VII.7, 250 000 au lieu de 125 000	Non classé
6	ACS-BTP	-	16 050 702	-	16 050 702	Conforme mais non classé pour pièces administratives non complétées dans le délai de 72 heures.	Non classé

ATTRIBUTAIRE : l'entreprise **FIMBA** est attributaire du marché pour un montant total de **treize millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent dix-huit (13 599 318) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Synthèse des résultats de la DEMANDE DE PRIX N°2026-003/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/SCP du 04 septembre 2026 pour les travaux de construction d'un portique d'entrée avec guérite + une boutique de rue à la mairie au profit de la commune de Zorgho : Lot unique.

- FINANCEMENT : Budget Communal, GESTION 2026
- CONVOCATION DE LA CCAM : Lettre N°2026-019/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/PRCP du 23 septembre 2026
- DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 28 septembre 2026
- NOMBRE DE PLIS RECUS : sept (07) plis
- NOMBRE DE PLIS RECUS HORS DELAI : zéro (00)
- DATE DE DELIBERATION : 06 septembre 2026
- PUBLICATION DE L'AVIS : N°4490 du jeudi 17 septembre 2026.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	MTZ	-	10 972 703	-	8 800 286	Conforme mais offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de 0,85M*0,95=10 671 752.	Non classé

						Erreur le bordereau des prix unitaires : -Installation : Item 1.2, cent vingt-six mille en lettres et 120 00 en chiffres. -Portique d'entrée : item 2.2, dix mille en lettres et 90 000 en chiffres. Item 2.8, six cents en lettres et 6 000 en chiffres. Item 2.9, dix mille en lettres et 90 000 en chiffres. Item 2.10, dix mille en lettres et 90 000 en chiffres. Item 3.1, cinquante mille en lettres et 250 000 en chiffres. Item 3.2, cinquante mille en lettres et 750 000 en chiffres. Item 3.3, cinquante mille en lettres et 750 000 en chiffres. -Guérite : Item 5.1, cent quarante mille en lettres et 80 000 en chiffres. -Boutique : Item 4.4, quarante mille en lettres et 6 000 en chiffres	
2	ECT	9 730 637	11 482 152	9 730 661	11 482 179	Conforme mais non classé pour pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures. Erreur de sommation : Total Guérite HTVA : 3 042 757 au lieu de 3 047 733	Non classé
3	EN	-	14 247 480	12 036 872	14 204 393	Conforme mais non classé pour pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures. Erreur sur le bordereau des prix unitaires : -Portique d'entrée : item 1.1, deux mille cinq cents en lettres et 2000 en chiffres. Item 1.4, deux mille en lettres et 2500 en chiffres. Item 1.5, deux mille deux cinquante en lettres et 2000 en chiffres.	Non classé
4	EOFF	-	14 248 360	12 037 622	14 204 393	Conforme mais non classé pour pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures. -Erreur sur le bordereau des prix unitaires : -Portique d'entrée : Item 1.4, deux mille en lettres et 2500 en chiffres. Item 1.5, deux mille deux cinquante en lettres et 2000 en chiffres.	Non classé
5	EYF	8 520 037	10 053 644	14 375 916	16 963 580	Non Conforme pour montant corrigé hors enveloppe. Erreur sur le bordereau des prix unitaires : -Installation : Item 1.3, un million cinq cent mille en lettres et 150 000 en chiffres. -Portique d'entrée : Item 3.2, deux millions en lettres et 800 000 en chiffres	Non classé
6	WENDSONGDA SERVICE	-	10 676 526	9 047 903	10 676 526	Conforme mais offre anormalement basse car inférieure à 0,85M=11 233 423 ; toutefois elle se situe dans le seuil de tolérance 0,85M*0,95=10 671 752	1 ^{er}
7	FIMBA	-	10 620 000		10 620 000	Conforme mais offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de 0,85M*0,95=10 671 752.	Non classé

ATTRIBUTAIRE : l'entreprise **WENDSONGDA SERVICE** est attributaire du marché pour un montant total de dix millions six cent soixante-seize mille cinq cent vingt-six (10 676 526) FCFA TTC avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Synthèse des résultats de la DEMANDE DE PRIX N°2026-004/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/SCP du 04 septembre 2026 pour les travaux de pavage de la gare routière de Zorgho au profit de la Commune de Zorgho: Lot unique. - FINANCEMENT : Budget Communal, GESTION 2026 - CONVOCATION DE LA CCAM : Lettre N°2026-019/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/PRCP du 23 septembre 2026 - DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 28 septembre 2026 - NOMBRE DE PLIS RECUS : huit (08) plis - NOMBRE DE PLIS RECUS HORS DELAI : zéro (00) - DATE DE DELIBERATION : 06 septembre 2026 - PUBLICATION DE L'AVIS : N°4490 du jeudi 17 septembre 2026.							
N°	SOUSMISSIONNAIRES	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	SOMAC	18 531 719	21 867 428	18 531 719	21 867 428	Conforme mais offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de $0,85M \times 0,95 = 2\ 2\ 069\ 264$	Non classé
2	ACS-BTP		22 698 645		22 698 645	Conforme mais non classé pour complément de pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures	Non classé
3	EGNAF-BTP	18 206 405	21 483 558	18 206 405	21 485 504	Conforme mais offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de $0,85M \times 0,95 = 2\ 2\ 069\ 264$	Non classé
4	ENK	18 257 935	21 544 363	18 257 935	21 544 363	-Conforme mais offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de $0,85M \times 0,95 = 22\ 069\ 264$ -Pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures.	Non classé
5	GPS		21 970 703		21 970 703	-Conforme mais offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de $0,85M \times 0,95 = 22\ 069\ 264$ - Pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures	Non classé
6	WENDSONGDA SERVICE		21 969 693	-	25 016 642	-Conforme mais offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de $0,85M \times 0,95 = 22\ 069\ 264$ * Erreur sur le bordereau des prix unitaires : -Aménagement gros œuvres - pistes et pavés : Item II.2, Douze mille deux cents en lettres et 4 200 en chiffres	Non classé
7	EZAF-BTP	-	22 070 814		29 408 172	Conforme : offre anormalement basse car inférieure à $0,85M = 23\ 230\ 804$. Mais elle est au-dessus du seuil de tolérance qui est de $0,85M \times 0,95 = 22\ 069\ 264$ * Erreur sur le bordereau des prix unitaires : -Terrassement et préparation fosses des cuves : Item I.2, trois mille huit cent quatre-vingt-dix en lettres et 600 en chiffres - Pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures	Non classé
8	MTZ	-	29 431 900		29 431 900	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : l'entreprise MTZ est attributaire du marché pour un montant total de vingt-neuf millions quatre cent trente-un mille neuf cents (29 431 900) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .							



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Prestation complémentaire de déjeuner au profit du MESRI

Avis de demande de prix
N°2026-013/MESRI/SG/DMP du 15/10/2026
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Montant prévisionnel est de cinquante-cinq million cent mille neuf cent neuf (55 100 909) Francs CFA HTVA soit un montant de soixante millions six cent onze mille (60 611 000) Francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés 2026.

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'organisation de différentes cérémonies, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Faire la preuve d'une autorisation d'exercer dans le métier de la restauration et un certificat de salubrité délivré par la mairie en cours de validité**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **cinquante-cinq million cent mille neuf cent neuf (55 100 909) Francs CFA HTVA** soit un montant de **soixante millions six cent onze mille (60 611 000) Francs CFA TTC**.
5. La présente demande de prix est réservée : **sans objet**.
6. Les prestations se répartissent comme suit : **lot unique**.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
7. **Le délai d'exécution est de : sept (07) jours par commande.**
8. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06.
9. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
10. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06, avant le **29/10/2026, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Bassissama Viviane KABORE/OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

FONDS POUR L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION NON FORMELLE

Acquisition complémentaire de pause-café et pause déjeuner

Avis de demande de prix
N° 2026/002/FONAENF/DG

Financement : Budget FONAENF, gestion 2026

Montant prévisionnel : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) FCFA HTVA et quatre millions (4 000 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié dans la revue des marchés publics n°4368 (bis) du mardi 31 mars 2026.

Le FONAENF dispose de fonds sur son budget gestion 2026, afin de financer l'**acquisition complémentaire de pause-café et pause déjeuner**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées aux restaurations non hôtelières pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration;

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) FCFA HTVA et quatre millions (4 000 000) FCFA TTC ;

3 La présente demande de prix est ouverte à toutes les entreprises établies au Burkina Faso ;

4 Les acquisitions se décomposent en lot unique;

5 Le délai de livraison des services est de 14 jours pour chaque commande;

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable des marchés sis au rez de chaussé.

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés et moyennant le paiement en espèce d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) FCFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8 Les offres présentées en un original et une (01) copie, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie d'un montant de cent mille francs CFA devront parvenir au secrétariat de la Direction Générale du FONAENF sis à Ouaga 2000, avant le **29/10/2026, à 09 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Sidmanegda NANA
Chevalier l'Ordre National

FONDS POUR L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION NON FORMELLE

Entretien et la réparation complémentaire de six véhicules

Avis de demande de prix

N°2026/001/FONAENF/DG

Financement : *Budget FONAENF, gestion 2026*

Montant prévisionnel : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) FCFA HTVA et quatre millions (4 000 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié dans la revue des marchés publics n°4368 (bis) du mardi 31 mars 2026.

Le FONAENF dispose de fonds sur son budget gestion 2026, afin de financer **l'entretien et la réparation complémentaire de six véhicules**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés aux maintenances et réparation de véhicules automobiles pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration;

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) FCFA HTVA et quatre millions (4 000 000) FCFA TTC ;

3 La présente demande de prix est ouverte à toutes les entreprises établies au Burkina Faso ;

4 Les acquisitions se décomposent en lot unique;

5 Le délai de livraison des services est de 14 jours pour chaque commande;

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable des marchés sis au rez de chaussé.

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés et moyennant le paiement en espèce d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) FCFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8 Les offres présentées en un original et une (01) copie, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie d'un montant de cent mille francs CFA devront parvenir au secrétariat de la Direction Générale du FONAENF sis à Ouaga 2000, avant le **29/10/2026, à 09 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Sidmanegda NANA
Chevalier l'Ordre National

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE

**ACQUISITION DE MATÉRIEL D'INTERVENTION AU PROFIT DES DEUX (02) CCL CONSTRUITS
DANS LA ZONE PASTORALE DE SONDRÉ EST ET DE DOUBEGUE (3 LOTS)**

Demande de cotations
N°2026-039/MAERAH/SG/PRECEL/SPM du 15 octobre 2026
Référence STEP: BF-PRECEL-563154-GO-RFQ
Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA n°7308-BF du 29 mai 2023 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « **Acquisition de matériel au profit des deux CCL (02) construits dans la zone pastorale de Sondré Est et de Doubégué** » en 03 lots.

lot 1 : Acquisition d'équipements de refroidissement et de stockages ;

lot 2 : Acquisition de kit solaire ;

lot 3 : Acquisition d'équipements de transport.

2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue à l'annexe XII du point 5.1 au 5.3 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, 7^{ème} Édition de septembre 2025 ».

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4. Le délai de livraison de **trente (30) jours par lot.**

5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du **Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)**, dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) **au 3^{ème} étage de l'immeuble R+3**, 01 BP 5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 00 minutes.

6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à **Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)**, dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) **au 3^{ème} étage de l'immeuble R+3**, 01 BP 5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 00 minutes.

7. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies + une version numérique (USB)**, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « **réponse à la demande de cotations pour l'acquisition de matériel au profit des deux CCL (02) construits dans la zone pastorale de Sondré Est et de Doubégué (3 lots)** », au plus tard le **26/10/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-après : S/C du **PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)**, dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) **au 3^{ème} étage de l'immeuble R+3**, 01 BP 5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74.

Les offres doivent être accompagner d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : trois cent mille (300 000) Francs CFA

Lot 2 : trois cent mille (300 000) Francs CFA

Lot 3 : trois cent mille (300 000) Francs CFA

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de **09h00 mn TU** à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
- Les offres remises en **retard (hors délai)** ne seront pas acceptées.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours calendaires** pour compter de la date limite de remise des offres.

9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

P. Bernard Ismaël KONKOBO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Travaux de réalisation de pèses essieux mobiles et mise en conformité de l'ancien poste de pèse essieux aux standards de ONASER au profit de la SONABHY

Avis de demande de prix
N° 2026-077/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) au titre de l'année budgétaire exercice 2026.

La Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) dispose de fonds sur son budget, afin de financer les travaux de réalisation de pèses essieux mobiles et mise en conformité de l'ancien poste de pèse essieux aux standards de ONASER au profit de la SONABHY et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique : cinquante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (55 084 746) de Francs CFA HTVA et soixante-cinq millions (65 000 000) de Francs CFA TTC ;

3. La présente demande de prix est réservée « *sans objet* ».

4. La Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **lot unique, travaux de réalisation de pèses essieux mobiles et mise en conformité de l'ancien poste de pèse essieux aux standards de ONASER au profit de la SONABHY ;**

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) ; Jean YAMEOGO siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A11.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :

Lot unique : soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA ;

A l'adresse mentionnée ci-après caisse de la SONABHY. La méthode de paiement sera *en espèce*.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage au plus tard le 29/10/2026 à 09 heures en un (01) original et *trois (03) copies*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de :

Lot unique : un million trois cent mille (1 300 000) FCFA

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 29/10/2026 à 9 heure 15 mn** à l'adresse suivante : *Direction Générale sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.*

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

AGENCE HABITAT ET DEVELOPPEMENT (AHD)

Travaux de construction / réhabilitation ou d'équipement des ateliers de formation au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction de KOUPELA / Région du Nakanbé pour le compte du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ).

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES / OUVERTURE ET LA DATE LIMITE DE DEMANDES D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

Avis de Demande de Prix

N°2026-003/AHD/MAC-KPL/FEJ-PEFJ du 14 Octobre 2026

Maître d'Ouvrage : Maison d'Arrêt et de Correction de KOUPELA

Maître d'Ouvrage Délégué : Agence Habitat et Développement (AHD)

Financement : Budget Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ) / KfW Banque de développement - BMZ N° 2022 67 490.

Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu une subvention de la République Fédérale d'Allemagne pour le financement du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ). Il est prévu qu'une partie des sommes mobilisées sera utilisée pour effectuer des paiements sur les marchés relatifs aux travaux ci-dessus cités.

L'Agence Habitat et Développement (AHD) agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte de la Maison d'Arrêt et de Correction de KOUPELA lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**B2 B3 ou B4**) du Ministère de la Construction de la Patrie pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un unique lot :

- ◆ Travaux de construction / réhabilitation ou d'équipement des ateliers de formation au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction de KOUPELA / Région du Nakanbé.

2. Le délai d'exécution ne doit pas excéder : Deux (02) mois.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les **bureaux de l'Agence Habitat et Développement (AHD) sis au secteur 51 (ex 30), face à la Station Barka Energie (Ex Total Energie), côté Nord Est de l'Échangeur de Ouaga2000, Burkina Faso 14 BP 195 Ouaga 14 ; Tél : (226) 25 37 05 03, E-mail : ahdmod2014@gmail.com.**

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence Habitat et Développement (AHD) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le MOD ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres seront présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA**.

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : secrétariat de l'Agence Habitat et Développement (AHD) sis au secteur 51 (ex 30), face à la Station Barka Energie (Ex Total Energie), côté Nord Est de l'Échangeur de Ouaga2000, Burkina Faso 14 BP 195 Ouaga 14 ; Tél : (226) 25 37 05 03, E-mail : ahdmod2014@gmail.com, avant **le vendredi 13 novembre 2026 à 09 heures 00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

La non fourniture de la déclaration d'engagement modèle KfW entraîne le rejet immédiat de la soumission.

Les candidats intéressés ont jusqu'au **09 novembre 2026 à 16 h 00 mn** au plus tard pour déposer des demandes d'informations complémentaires. Pour cela, ils peuvent s'adresser uniquement par mail à l'adresse ci-dessus indiquée.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

7. L'Agence Habitat et Développement (AHD) se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

*L'Administrateur Gérant,
Président de la Commission d'attribution des marchés,*

Sibila François YAMEOGO
Architecte DEIAU
Officier de l'Ordre de l'Étalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Acquisition d'intrants pour la pépinière de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts

Avis de demande de prix :
N°2026-019/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP du 15/09/2026
Financement : Budget MSECU, Exercice 2026

Lot unique : Deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (2 542 373) francs CFA H TVA et trois millions (3 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts. L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition d'intrants pour la pépinière de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales autorisées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **Deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (2 542 373) francs CFA H TVA et trois millions (3 000 000) francs CFA TTC**

3 La présente demande de prix est réservée aux **micro entreprises**.

4 Les acquisitions se décomposent en un lot unique comme suit : **l'acquisition d'intrants pour la pépinière de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**,

5 Le délai d'exécution est de : **vingt un (21) jours**.,

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso.

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso, tél : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) Francs CFA** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8 Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant : **quatre-vingt dix mille (90 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindéréso, avant le **29/10/2026, à 9 heures00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés

Guésséwind-Yam Moussa ZONGO

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Acquisition, installation et mise service de divers équipements hospitaliers au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori (Lot 6)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE
N° 2026-01/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 16/10/2026 pour
Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2026

Enveloppe financière prévisionnelle (Lot 6) : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite au plan de passation des marchés publics révisé, Exercice 2026, du Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR).

1. Le CHR-Dori lance un appel d'offres ouvert accéléré ayant pour objet, l'acquisition, installation et mise service de divers équipements hospitaliers (lot 6), tels que décrits dans les données particulières de l'appel d'offres.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie A3** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le présent appel d'offres ouvert accéléré est constitué du **lot 6** : acquisition de matériel d'urgence pédiatrique et néonatalogie au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori ;

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000)** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000)** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **02/11/2026 à 09 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ferdinand OUEDRAOGO
Administrateur des Services de Santé

COMMUNE DE DIDYR

Acquisition d'équipements informatiques et de mobiliers de bureau au profit de la mairie de didyr

Avis de Demande de prix
N°2026-01/RNDO/PSNG/CDYR
Financement : Budget Communal

Montant prévisionnel Total : Onze millions dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-six (**11 017 986**) HTVA soit treize million mille deux cent vingt-quatre (**13 001 224**) TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption et à l'approbation au Plan de Passation des Marchés de la Commune de Didyr.

1 La commune de Didyr dispose de fonds propre afin de financer l'acquisition d'équipements informatiques et de mobiliers de bureau au profit de la Mairie de Didyr.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément de type A du domaine 1 au moins pour le LOT 1**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont :

Lot 1 : Cinq millions quatre-vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-trois (5 085 783) FCFA HTVA et six million mille deux cent vingt-quatre (6 001 224) FCFA TTC

Lot 2 : Cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) FCFA HTVA et sept millions (7 000 000) FCFA TTC

4 La présente demande de prix n'est pas réservée

5 Les acquisitions se décomposent en deux lots :

Lot 1 : Acquisition de matériels et équipements informatiques au profit de la Mairie de Didyr

Lot 2 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Mairie de Didyr

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6 Le délai d'exécution est de : **21 jours pour chacun des lots**

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique Tel 73 32 42 80.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour chacun des lots à la perception de Didyr. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière dont le montant est de cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) FCFA pour le Lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Didyr, avant le **29/10/2026, à 09 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Seni SAWADOGO
Président de la commission d'Attribution

REGION DU NAKAMBE

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE REUNION DE LA COMMUNE DE YARGO

Avis de demande de prix

N°2026- 002/RNKB/PKRT/CYRG/M/PRCP DU 28/09/2026

FINANCEMENT : Budget Communal, Gestion 2026, Chapitre 24, Article 244, paragraphe 2449

Montant prévisionnel : Quatre millions (4 000 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés gestion 2026 de Mairie de Yargo.

1. La Commune de Yargo dispose de fonds sur le budget Communal, afin de financer **L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE REUNION DE LA COMMUNE DE YARGO.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : Quatre millions (4 000 000) FCFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée uniquement aux entreprises burkinabè et communautaires.

5. L'acquisitions se compose : **Lot Unique : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE REUNION DE LA COMMUNE.**

6. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours.**

7. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Yargo auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique ou en appelant au **73 65 52 58.**

8. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Yargo., et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la Trésorerie Principale de Koupèla. La méthode de paiement sera en espèce et donnera lieu à la délivrance d'une quittance.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent vingt mille (120 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie, au plus tard le **29 octobre 2026 à 10 heures 00 minute** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **26 octobre 2026 à 10 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **Dans la salle de réunion de la mairie.**

Le Président de la Commission d'attribution de la Commande Publique

KABORE Appolinaire

Personne Responsable de la Commande Publique

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Divers travaux de réhabilitations au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori (Lots 1 et 2)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE
N° 2026-03/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 16/10/2026 pour
Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2026

Enveloppes financières prévisionnelles :

- lot 1: quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA TTC;
- lot 2 : cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.

Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite au plan de passation des marchés publics révisé, Exercice 2026, du Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR).

1. Le CHR-Dori lance un appel d'offres ouvert accéléré ayant pour objet, divers travaux de réhabilitations au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori (lots 1 et 2), tels que décrits dans les données particulières de l'appel d'offres.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B2 minimum pour le lot 1 et B1 minimum pour le lot 2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le présent appel d'offres ouvert accéléré est constitué de deux (02) lots :
 - **Lot 1** : Travaux de réhabilitation des services de traumatologie, du bloc opératoire de traumatologie, du bâtiment de l'ancienne centrale d'oxygène PSA, de la médecine interne et de la maison blanche au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori ;
 - **Lot 2** : Travaux de réhabilitation des services de la chirurgie, du bâtiment administratif, du laboratoire, de l'ex-buanderie, du CRENI, de la pédiatrie, de l'incinérateur et de la pharmacie au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante jours (60) jours pour chaque lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) pour chaque lot** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA pour le lot 1 et un million deux cent cinquante mille (1 250 000) pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **03/11/2026 à 09 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ferdinand OUEDRAOGO
Administrateur des Services de Santé

REGION DE NANDO**Travaux de construction d'une salle d'étude(lot1)****Avis de demande de prix
N°2026-01/RNDO/PZR/CBKT/SCP/CCAM**

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans
2. La Commune de Bakata a obtenu des fonds miniers, afin de financer les travaux de construction d'une salle d'étude(lot1) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
et
La Commune dispose de fonds propre, afin de financer l'achèvement de l'école de Payiri « C » (Lot2), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
 - LOT 01 : Montant prévisionnel est de : treize millions trois cent mille (13 300 000) francs CFA TTC, soit onze millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (11 271 186) francs CFA HTVA.
 - LOT 02 : Montant prévisionnel de : huit millions soixante-quinze mille (8 075 000) francs CFA TTC, soit six millions huit cent quarante-trois mille deux cent vingt (6 843 220) francs CFA HTVA.
4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet ».
5. La Commune de Bakata sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Lot 01 : construction d'une salle à Kinkirsgogo au profit de la Commune de Bakata avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;
 - Lot 02 : achèvement de la construction de l'école de Payiri « C » au profit de la Commune Bakata
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et le règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bakata Tel : 78 56 84 95/67 29 91 66 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable de la mairie de Bakata tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à l'adresse mentionnée ci-après à Trésorerie Provinciale de Sapouy. La méthode de paiement sera en liquidité.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique au plus tard le **29/10/2026 à 09 heures 00mn** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
Lot 01 : quatre cent mille (400 000) francs CFA
Lot 02 : trois cent mille (300 000) francs CFA
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29/10/2026 à 09 heures 00mn** à l'adresse suivante : dans salle des fêtes de la mairie de Bakata

Personne Responsable de la Commande Publique

YAMEOGO Timbi Issouf
Assistant des Affaires Economiques

REGION DU NAKAMBE

Travaux de construction d'un CSPS à Nimpougo dans la commune de Pouytenga

Avis de demande de prix
N° : N°2026-14/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 14 septembre 2026
Financement : FONDS PROPRES

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la commune de Pouytenga publié sur son site Facebook et par affichage en date du 30 juillet 2026.
2. La Mairie de Pouytenga *souhaite* réaliser sur fonds propres les travaux de construction d'un CSPS à Nimpougo dans la commune de Pouytenga, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **quarante-neuf millions trente-trois mille sept cent dix-sept (49 033 717) francs CFA HTVA et cinquante-sept millions huit cent cinquante-neuf mille sept cent quatre-vingt-sept (57 859 787) francs CFA TTC en lot unique.**
- 4 La présente demande de prix est réservée aux « **entreprises, disposant d'un agrément en bâtiment « B1 minimum » couvrant la région du Nakambé** ».
5. La Mairie de Pouytenga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Les travaux de construction d'un CSPS à Nimpougo dans la commune de Pouytenga avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Mairie de Pouytenga : la personne responsable de la commande publique : tel : 72 52 17 16** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **à la personne responsable de la commande publique et/ou au Secrétariat Général de la Mairie de Pouytenga aux jours et heures ouvrables de sévices.**
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot unique, à la Perception de Pouytenga. (à côté de la préfecture).**
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *de la Personne Responsable de la Commande Publique* au plus tard **le 29 octobre 2026, à 10 heures 00 minute** en un (1) original et *trois (03) copies comme spécifié au DPDPX*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million sept cent mille (1 700 000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 29 octobre 2026, à 10 heures 00 minute** à l'adresse suivante : *Mairie de Pouytenga, Personne Responsable de la Commande Publique.*

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)

Palingwendé André BONKOUNGOU
Attaché Administratif

REGION DU NAKAMBE

Construction d'un centre secondaire d'état civil à finougou au profit de la commune de Andemtenga

Avis de demande de prix
N° :2026-001/RNKB/PKRT/ C.ADM/M/SCP du 25 septembre 2026
Financement : Budget communal gestion 2026

Montant prévisionnel : Cinq millions sept cent mille (5 700 000) francs TTC]

1 Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés (Éventuellement) paru dans [Insérer le nom de la publication] du [Insérer la date].

2 **NB : Uniquement pour les marchés financés sur le budget national)** La Mairie de Andemtenga dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **les travaux de Construction d'un centre secondaire d'état civil à finougou au profit de la commune de Andemtenga**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **Cinq millions sept cent mille (5 700 000) francs TTC**

4 La présente demande de prix est réservée à [insérer pour chaque lot la catégorie d'entreprises, la nature de la réservation (seuil communautaire) ou « sans objet » lorsque le marché n'est pas réservé].

5 La Mairie de Andemtenga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Construction d'un centre secondaire d'état civil à finougou au profit de la commune de Andemtenga avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

6 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès **du bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30. Tel : 70 51 21 02**

8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à la perception de Pouytenga. La méthode de paiement sera **en numéraire**.

9 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **Mairie de Andemtenga** au plus tard le **29 octobre 2026 à 10 heures 00 minute** en un (1) original et **trois (03) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **Cent soixante -onze mille (171 000) FCFA**.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29 octobre 2026 à 10 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **Dans la salle de réunion de la mairie.**

Président de la Commission d'attribution des marchés

BELEMGNEGRE Alphonse
Assistant des Services Financiers

REGION DU DJÔRÔ

COMMUNIQUE

COMMUNE URBAINE DE GAOUA

COMMUNIQUE RECTIFICATIF DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2026-13/RDJR/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP du 05 octobre 2026 pour les travaux de réfection de deux (02) latrines de la grande gare et de la gare de l'ouest de Gaoua paru dans le quotidien des marchés publics n° 4511 du vendredi 08/10/2026, page 105.

La Personne Responsable de la commande publique, Président de la Commission d'Attribution des Marchés de Gaoua, porte à la connaissance des candidats à la **demande de prix N°2026-13/RDJR/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP du 05 octobre 2026 pour les travaux de réfection de deux (02) latrines de la grande gare et de la gare de l'ouest de Gaoua** parue dans le quotidien des marchés publics n° 4511 du vendredi 08/10/2026, page 105 que lors de la publication des erreurs se sont glissées à plusieurs niveau dans l'avis. Ainsi :

Au lieu de lire :

Travaux de réfection de deux (02) latrines de la grande gare et de la gare de l'ouest de Gaoua
AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-13/RDJR/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP DU 05 OCTOBRE 2026
Financement : subvention FIE gestion 2026

Montant prévisionnel total :

- > Sept millions quatre cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (7 415 254) francs CFA HTVA.
- > Huit millions sept cent cinquante mille (8 750 000) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à la signature d'une subvention entre la commune urbaine de Gaoua et Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) au titre de l'année 2026.

1. La commune urbaine de Gaoua bénéficie d'une subvention du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) dans le cadre de la réhabilitation du centre de traitement et de valorisation des déchets plastiques de la Commune de Gaoua au titre de l'année 2026, afin de financer les travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'un château dans la commune de Gaoua et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément Fn1 pour le lot unique**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot	Montant HTVA	Montant TTC
Unique	Sept millions quatre cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (7 415 254) francs CFA	Huit millions sept cent cinquante mille (8 750 000) francs CFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée aux petites ou moyennes entreprises.

5. La commune urbaine de Gaoua sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot unique : travaux de réalisation d'un (1) forage positif équipé d'un château dans la commune de Gaoua

Lire :

Travaux de réfection de deux (02) latrines de la grande gare et de la gare de l'ouest de Gaoua
AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-13/RDJR/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP DU 05 OCTOBRE 2026
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel total :

- > Quatre millions quatre cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (4 449 152) francs CFA HTVA ;
- > Cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics (PPM), gestion 2026 de la commune urbaine de Gaoua.

- La commune urbaine de Gaoua dispose de fonds sur le budget communal, gestion 2026, afin de financer les **travaux de réfection de deux (02) latrines de la grande gare et de la gare de l'ouest de Gaoua** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément B1 minimum pour le lot unique**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot	Montant HTVA	Montant TTC
Unique	Quatre millions quatre cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (4 449 152) francs CFA	Cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) francs CFA

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.

5. La commune urbaine de Gaoua sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

➤ **Lot unique** : travaux de réfection de deux (02) latrines de la grande gare et de la gare de l'ouest de Gaoua

Le reste sans changement.

NB : la date limite du dépôt des offres est maintenue au plus tard le **lundi, 26 octobre 2026 à 09h 00 T.U.** L'ouverture des plis est bel et bien maintenue ce même **lundi, 26 octobre 2026 à 09h 00 T.U** dans la salle de réunion de la Mairie de Gaoua.

*La Personne Responsable de la commande Publique,
Président de la CCAM/Gaoua*

Christian BADO
*Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

REGION DE BANKUI

Constitution d'une base de candidats aux procédures de demandes de cotations formelles de la commune de Sibi des années 2027-2029

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

N° 2026-001/RBK/PBL/CSB/MSB/PRCP du 05 OCTOBRE 2026

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite aux plans de passation des marchés publics de la Commune de Sibi.

1. Dans le cadre de l'exécution des Plans de Passation des marchés publics, la Commune de Sibi lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotations formelles.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et de prestataires que la Commune de Sibi pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.

3. Peuvent prendre part, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs ou prestataires défaillants, et spécialisés dans les domaines suivants :

N° DE LOT	DOMAINES	Observations
LOT : 1	Marchés publics de fournitures et services courants	-
LOT : 2	Marchés publics d'équipements	Agrément obligatoire s'il y a lieu
LOT : 3	Marchés publics de travaux	Agrément obligatoire

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Ainsi, ils doivent déposer leurs manifestations d'intérêts sous pli fermé portant la mention « Avis à manifestations d'intérêt pour la constitution d'une liste de base de fournisseurs, de prestataires pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Sibi. Domaine à préciser ».

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de la structure ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose la structure ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- Une copie de l'identifiant financier unique (IFU).
- Une copie de l'agrément technique s'il y a lieu ;
- Une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

6. Les candidats ayant déjà déposé une offre de services auprès de nos structures sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêts afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires dans les bureaux du secrétariat de la Mairie de Sibi de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables ou appeler au 01 22 17 34.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard le **26/10/2026 à 09 heures TU.** Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

9. La Commune de Sibi se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Alexandre KABORE
Attaché Administratif

REGION DE BANKUI

Recrutement d'un bureau ou un cabinet pour assurer la formation des agents de la Mairie, les services techniques et les membres de la Délégation Spéciale

COMMUNE DE BANA

**Avis A Manifestation d'intérêt
N°2026-004/RBNK/PBL/CBNA/PRCP**

Montant prévisionnel : huit millions quatre cent soixante quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) FCFA HTVA et dix millions (10 000 000) FCFA TTC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) de la commune de Bana.
2. La commune de Bana a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer la formation des agents de la Mairie, les services techniques et les membres de la Délégation Spéciale, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour la formation des agents de la Mairie, les services techniques et les membres de la Délégation Spéciale.
3. Le montant prévisionnel est :

Lot unique : huit millions quatre cent soixante quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) FCFA HTVA et dix millions (10 000 000) FCFA TTC

4. Le service comprend :
5. Lot unique : Formation des agents de la Mairie, les services techniques et les membres de la Délégation Spéciale, budget communal/fonds propres, pour un délai d'exécution de trente (30) jours
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est réservé à : sans objet.
7. La Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les bureaux d'études intéressés à présenter leur manifestation sous pli fermé et trois bureaux d'études seront sélectionnés conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Publicité.
9. Commune de Bana dans la région des Bankui
10. **Source de financement** : Lot unique : Budget communal, gestion 2026
11. Il s'agira pour le bureau d'études de :
12. – Renforcer les capacités des membres de la Délégation Spéciale de la Commune de Bana sur leurs rôles, responsabilités et mécanismes de gestion communale efficace ;
13. – Faire comprendre le cadre juridique de la décentralisation au Burkina-Faso ;
14. – Identifier clairement leurs rôles et attributions ;
15. – Faire maîtriser les règles de gestion administrative et financière ;
16. – Appliquer les principes de bonne gouvernance ;
17. – Gérer efficacement les conflits et relations institutionnelles ;
18. –Elaborer un plan d'action communal stratégique ;
19. – Maîtriser les processus d'élaboration du budget communal ;
20. – Maîtriser les procédures d'exécution du budget ;
21. – Maîtriser les procédures de passation des marchés publics ;
22. – Contrôle interne et reddition des comptes ;
23. – Comprendre le cadre légal de la fiscalité locale ;
24. – Identifier les différentes taxes et impôts communaux
25. – Expliquer l'importance du civisme fiscal aux citoyens ;
26. – Mettre en place des stratégies de mobilisation des recettes ;
27. – Promouvoir la transparence dans l'utilisation des fonds publics ;
28. – Elaborer un plan d'action communal de promotion du civisme fiscal ;

Critères d'évaluation

30. Les bureaux d'études ou cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant

31. Qu'ils sont qualifiés pour assurer ces formations.
32. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, portant Procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les bureaux seront évalués sur la base des critères ci-après :
33. -le domaine d'activités du bureau ;
34. -le nombre d'années d'expérience ;
35. -les références du bureau concernant l'exécution de marchés analogues des trois dernières années.
36. Il est demandé aux bureaux de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les bureaux peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
37. Une liste de trois (03) bureaux présentant au plus les aptitudes requises pour exécuter les prestations seront présélectionnés par l'Autorité contractante ; ces bureaux présélectionnés seront ensuite invités à présenter leur proposition technique et financière et un bureau sera sélectionné selon la méthode : moindre **coût suivant demande de proposition allégé**
- Le score technique minimum requis est de soixante-dix (70) points.
38. Les bureaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la mairie de Bana aux heures de services, tous les jours ouvrables.
- Elles doivent être déposées au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à la mairie de Bana au plus tard le **03/11/2026 à 09 heures 00.**

***La Personne Responsable de la commande publique
Président de la Commission communale
d'Attribution des Marchés publics***

Soussoun SANOU
Attaché Administratif



La célérité dans la transparence